

# LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



#### ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.  
Le numéro : 35 c. à Paris — 40 c. dans les gares de chemins de fer.  
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera rendu 40 c.  
Le volume semestriel : 11 fr. broché. — 16 fr. relié et doré sur tranche.  
LA COLLECTION DES 26 VOLUMES : 281 FRANCS.  
Adresser tout ce qui concerne la partie littéraire et artistique  
à M. DE LA BALLE, Directeur

#### BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT

9, RUE DROUOT, ou 13, QUAI VOLTAIRE

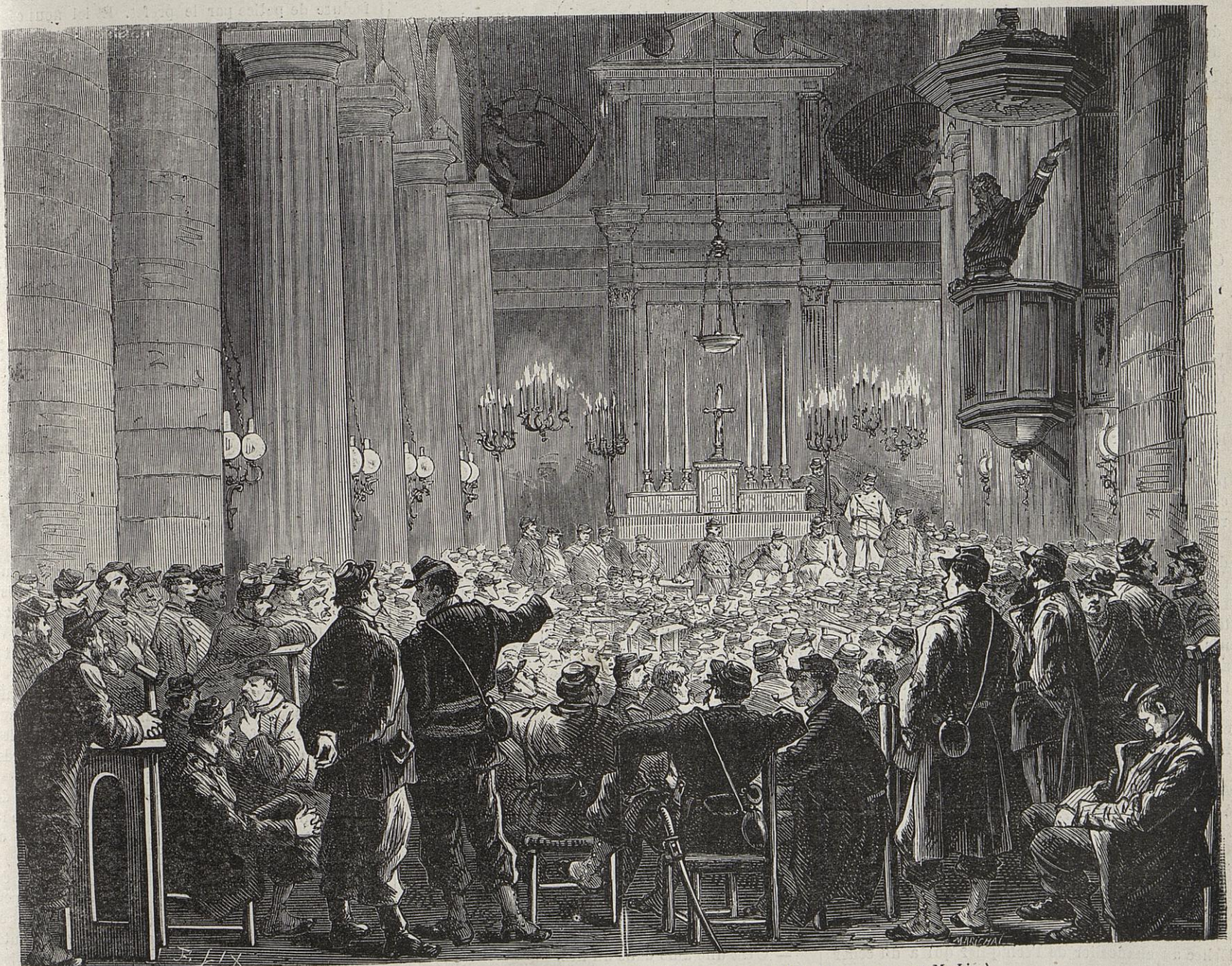
15<sup>e</sup> Année. N<sup>o</sup> 734. — 6 Mai 1871

#### DIRECTION ET ADMINISTRATION

13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement en accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Toute réclamation, toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et l'administration  
à M. FOURMILLET, administrateur.



PARIS. — Une séance du club de l'église Saint-Nicolas-des-Champs. — (D'après nature, par M. Lix)

## COURRIER DE PARIS

— L'effroyable drame aux actes trop nombreux, hélas! a continué à faire couler le sang et à tenir la France, qui en est la spectatrice, dans les anxiétés et dans le deuil.

Toujours le canon aux sourds retentissements! Toujours les obus aux éclats stridents! Toujours Français contre Français!

Les jours succèdent aux jours, les nuits succèdent aux nuits: mêmes angoisses, mêmes larmes.

Les voitures d'ambulance défilent encore dans l'ombre de la nuit avec leurs chargements humains; la ville garde cet aspect qui ne ressemble à rien de ce qu'on peut imaginer et dont l'histoire elle-même ne pourra pas se rendre compte.

A chaque minute une nouvelle affiche s'étale sur les murailles, elle est bleue, verte ou rouge. N'importe!

Chacun y court.

— Qu'y a-t-il?

— Est-ce un dénoûment?

— La conciliation a-t-elle fait entendre enfin sa voix?

— S'agit-il d'une mesure de rigueur?

Et de s'empressez autour du placard.

Le plus souvent c'est quelque avis banal, quelque solution qui ne résoud rien. On s'éloigne découragé.

Vingt pas plus loin, autre affiche, vers laquelle on se précipite de nouveau, tant est grand le besoin d'apprendre et d'apprécier.

Puis le tambour qui bat le rappel; le va-et-vient des bataillons qui rentrent et des bataillons qui sortent; les atroupements des femmes et des enfants qui vont guetter le père de famille près des barrières; l'air renfermé et replié des passants qui semblent s'observer; les défilés de députations s'acheminant ici ou là pour un but quelconque; le travail fiévreux des barricades...

Que sais-je?

Tout cela compose l'ensemble le plus inouï, le plus indescriptible, dans le sens littéral du mot.

Aussi n'entreprendrons-nous pas de le décrire. C'est à peine si avec la parole on parviendrait à le raconter...

— Il semble du reste que le monde entier traverse une de ces époques où tous les bouleversements et tous les fléaux s'entre-choquent dans un déchaînement suprême.

De quelque côté qu'on regarde, on cherche en vain le calme et le repos.

Aux Etats-Unis, des secousses nouvelles semblent présager de prochaines convulsions; le Sud que l'on croyait dompté mord la chaîne et se prépare à une revanche.

Déjà les journaux américains ne sont remplis que de détails terrifiants sur les ravages exercés par une secte mystérieuse dont les adeptes se sont donné le nom bizarre de *ku-klux*. C'est la sauvagerie dans toute son horreur. Les *ku-klux*, esclavagistes forcés, non-seulement brûlent toutes les écoles où l'on a admis l'enfant d'un noir, mais encore égorgent tous les hommes de couleur qu'ils trouvent isolés. Voilà qui promet pour ceux qui rêvaient d'aller, en cas de besoin, chercher un refuge dans la libre et heureuse Amérique.

Dans la non moins libre et non moins heureuse Angleterre, grosses émotions; John Bull a ses nerfs à ce point qu'il en a presque oublié l'approche des fameuses courses d'Epsom.

Ce sont des allumettes qui ont mis le feu aux poudres. Vous me direz qu'elles étaient dans leur rôle. John Bull, probablement en sa qualité d'ami des lumières, s'est juré de ne pas permettre que le ministère établit un impôt sur ce produit chimique. Eché au chancelier de l'échiquier qui a dû céder devant le *tolle*.

Vous rappelez-vous qu'en France aussi, il y a quelque dix ans, un ministre des finances rêva de

créer cet impôt en même temps qu'un impôt sur les pianos?

C'était l'ère des nouvelles à la main et des faiseurs de calembours, on raconte que ledit impôt sur les allumettes avait amené une protestation en masse de tout le corps de ballet de l'Opéra dont les jambes avaient pris la chose pour une personnalité. Et le rire eut raison de l'innovation annoncée.

En Angleterre on est plus sérieux. Aussi y a-t-il eu des défilés solennels jusque dans les cours du Parlement, des députations menaçantes, bref un petit prologue d'émeute.

En Belgique, des meetings populaires font entendre un langage qui n'est pas précisément l'indice d'une complète quiétude des esprits. Le compte rendu de la dernière de ces assemblées nous apprend, par exemple, qu'un orateur ayant déclaré que Robert-Macaire et Tartufe se donnaient la main pour extorquer les sous du peuple, un autre orateur a surenchéri en formulant cette déclaration: « Les patrons sont dignes de la guillotine avec laquelle on a coupé la tête des rois et des empereurs. »

En Allemagne, un immense schisme religieux apparaît à l'horizon, la plupart des catholiques refusant de se conformer aux décisions du concile.

En Espagne, le feu couve sous la cendre, et sa majesté Amédée sent déjà son trône chanceler.

Aux Indes, on parle d'un nouveau soulèvement qui se mijote contre l'Angleterre, en même temps qu'on annonce l'apparition d'une fièvre mystérieuse et terrible qui, dans un seul village, a enlevé trois cents habitants sur trois cent vingt en deux jours.

En Russie, rentrée du choléra.....

Je m'arrête, car en voilà assez et trop pour prouver que l'année 1871 n'a aucune envie d'écrire son nom en bleu de ciel sur les registres du temps.

— Comment s'étonner qu'au milieu de ces cataclysmes la mort des notabilités de l'art ou des lettres passe pour ainsi dire inaperçue.

Ce pauvre Emile Deschamps! Il y eut pourtant une heure où il fut un des porte-drapeaux du romantisme, un de ceux dont les faits et gestes poétiques passionnaient les esprits; ils étaient avec son frère Antony, les Lionnet de la lyre. Est-ce qu'on sait seulement aujourd'hui comment est fait cet instrument-là?

Emile Deschamps avait d'ailleurs vu, pour ainsi dire, escompter sa mort de son vivant. Il y a trois ans on annonça qu'il avait succombé.

Comme le décès arrivait dans un moment où la copie était rare, chaque journal lui consacra au moins une colonne. Après quoi, lorsque toutes les symphonies funèbres eurent été jouées, on apprit que le poète était parfaitement vivant.

Le mot *parfaitement* était, hélas! une ironie cruelle, car la vie pour Emile Deschamps n'était depuis longtemps qu'un supplice. Non-seulement il avait perdu la vue, mais une maladie impitoyable le torturait presque sans relâche.

Cherchant au moins le repos extérieur, il était allé s'établir à Versailles sur la réputation de placidité dont jouissait la vieille ville. Raffinement d'une destinée vouée au malheur! L'invasion étrangère et les échos de la guerre civile sont venus rendre plus sombres encore les derniers moments de l'inoffensif rêveur. Des régiments campaient sous sa fenêtre. De son lit d'agonisant il entendait le canon de la guerre civile. Et à ce bruit, sans qu'il parlât, de grosses larmes coulaient de ses yeux sans regard.

Triste! triste!....

— Baroilhet aussi est parti sans que la presse fit cortège à sa mémoire. Il avait pourtant brillé d'un vif éclat, mais seulement à titre d'étoile filante, car la durée de ses succès de chanteur fut bien courte.

Roqueplan, qui avait en ce temps-là la spécialité des boutades humoristiques, disait de Baroilhet, dont la voix nasillarde se sauvait à force d'expression:

— C'est une âme dans un nez.

Ce nez-là, d'une taille plus que respectable, s'encadrait dans une physionomie étrange qu'on aurait crue empruntée à quelque peinture de missel.

Ce physique étrange, si bizarrement accentué, contribua pour une bonne part au plus grand triomphe de l'artiste. Je veux parler de sa création du personnage de Charles VI dans l'opéra de ce nom. Baroilhet y était vraiment saisissant d'accent et de relief.

Il convient tout-fois d'ajouter que la vogue dont cet opéra assez médiocre jouit à son apparition ne fut pas due uniquement au talent de l'interprète principal. La passion politique, qui en ce temps-là aussi se glissait partout, surexcita l'enthousiasme factice du public.

On ne prévoyait pas le Prussien alors, et c'était contre l'Angleterre qu'étaient tournées les colères et les rancunes, d'où l'engouement pour le fameux chœur qui courut les rues et les orgues.

Cet engouement prit à diverses reprises les proportions d'un événement, entre autres à l'occasion du festival monstre qui clôtura l'Exposition universelle de 1844.

Il faut lire dans les *Mémoires de Berlioz* un récit humoristique de cet épisode.

Sur les sollicitations de l'éditeur d'Halévy, Berlioz avait introduit, après coup, dans son programme, le fameux chant de Charles VI qui produisit un effet spécial.

Il réveilla, dit Berlioz, les instincts d'opposition qui fermentent toujours dans le peuple de Paris, et au refrain si connu:

Guerre aux tyrans, jamais en France,  
Jamais l'Anglais ne régnera!

les trois quarts de l'auditoire se mirent à chanter avec le chœur.

Ce fut une protestation de nationalisme contre la politique suivie à cette époque par le roi Louis-Philippe.

Le lendemain matin, Berlioz était mandé à la préfecture de police par le préfet. Et ici nous cérons la parole aux *Mémoires* du musicien:

— Monsieur, me dit M. Delessert (c'est Berlioz qui parle), je suis fâché d'avoir à vous adresser un grave reproche.

— Lequel donc, monsieur? répliquai-je, étrangement surpris?

— Vous avez introduit clandestinement dans le programme de votre grand concert un morceau propre à exciter des passions politiques que le gouvernement cherche à éteindre et à réprimer. Je veux parler du chœur de Charles VI, qui ne figurait pas dans les premières annonces du festival. M. le ministre de l'intérieur a lieu d'être fort mécontent des manifestations que ce chant a provoquées et je partage entièrement ses sentiments à ce sujet.

— Monsieur le préfet, lui dis-je avec tout le calme que je pus appeler à mon aide, vous êtes dans une erreur complète. Le chœur de Charles VI n'était point, il est vrai, porté sur mes premiers programmes; mais apprenant que M. Halévy se trouvait blessé de ne pas figurer dans une solennité où les œuvres de presque tous les grands compositeurs contemporains allaient être entendues, je consentis, sur la proposition qui m'en fut faite par son éditeur, à admettre le chœur de Charles VI à cause de la facilité de son exécution par de grandes masses musical-s. Cette raison seule déterminait mon choix. Je ne suis pas le moins du monde partisan de ces élans de nationalisme qui se produisent en 1844 à propos d'une scène du temps de Charles VI; et j'ai si peu songé à introduire clandestinement ce morceau dans mon programme, que son titre a figuré pendant plus de huit jours sur toutes les affiches du festival, affiches placardées contre les murs mêmes de la préfecture de police. Veuillez, monsieur le préfet, ne conserver aucun doute à cet égard et désabuser M. le ministre de l'intérieur.

M. Delessert, un peu confus de son erreur, se déclara satisfait de l'explication que je venais de lui donner et s'excusa même de m'avoir adressé un reproche dont il reconnaissait l'injustice.

A partir de ce jour, néanmoins, la censure des programmes de concert fut établie, et l'on ne peut plus maintenant chanter une romance de Bérat ou de M<sup>lle</sup> Puget dans un lieu public sans une autorisation émanée du ministère de l'intérieur et visée par un commissaire de police....

Comme elles paraissent puériles et mesquines aujourd'hui ces tempêtes dans un verre d'eau!

Quels abîmes, à moins de trente ans de distance, entre ces émotions de préfet de police à propos de trois notes de musique et les terribles événements dont nous sommes témoins!...

~ Pour en revenir à Baroilhet, il s'attribua tout naturellement le succès fou de Charles VI, sans aucun partage. Mais le lendemain de cette victoire devait être assez triste.

En quelques mois, l'artiste perdit sa voix tout d'un coup, et il lui fallut chercher une autre carrière. Baroilhet se fit marchand de tableaux.

Tout Paris l'a vu pendant ces vingt dernières années à l'Hôtel des ventes, dont il était l'hôte assidu, coiffé de chapeaux pointus d'une forme invraisemblable, la redingote boutonnée, maigre à plaisir, teignant à moitié sa barbe en pointe mi-partie blanche et mi-partie rouge. Il était là près du commissaire-priseur, assis sur une chaise, tenant dans sa main le dessus de sa jambe croisée et formant, avec ses coudes et ses genoux pointus, un ensemble d'angles tout à fait hoffmanesque.

Fort taciturne, d'ailleurs, passablement misanthrope et ayant gardé sur la figure cette empreinte de mélancolie qui est le propre des majestés déchues.

Baroilhet, fort expert en peinture, réalisa dans sa nouvelle profession d'assez jolis bénéfices; mais ces bénéfices-là ne parvinrent jamais à le consoler. Il était de ceux qui regrettent à jamais ce blafard soleil de la rampe, qui a sa nostalgie comme le soleil radieux du Midi.

Par une dernière taquinerie, le sort l'a fait mourir dans un moment où il devait fatalement partir inaperçu, de sorte qu'il n'a pas même retrouvé *in extremis* ce dernier frémissement de la foule qui d'ordinaire, est comme le suprême bravo réservé aux comédiens en retraite.

~ A propos d'artiste, l'année 1871 aura produit un phénomène de déplacement qui n'aura pas été sans danger pour la santé publique du reste de l'Europe.

On sait quel déchainement musical c'était à Paris toutes les fois que revenaient les mois de mai et avril, spécialement fêtés par tout ce qui agaçait l'ivoire, grattait les cordes ou soufflait dans le cuivre.

Cette fois, où le canon était la seule musique en circonstance, il a bien fallu que pianos, violons, violoncelles, ophicléides, flûtes, hautbois, guitares, harpes, etc., prissent une autre direction.

Tout cela s'est abattu sur la Belgique. Une inondation véritable, une trombe, une avalanche!

Bruxelles en est à son dix-neuf cent trente-huitième concert de la saison.

Les autorités, justement émues, se sont demandé s'il n'y avait pas lieu de réunir une commission médicale ou d'établir un cordon sanitaire. On ignore encore quelles décisions auront été prises, mais, évidemment, il faut aviser, car l'épidémie lyrique menace de continuer ses ravages.

Pauvre Belgique! si hospitalière! Savez-vous que ce doit être quelque chose d'horrible que cette torture en *la bémol*, que ce supplice de la *réverie pour la main gauche*, que cette inquisition du concerto et de la triple croche!

Ce qu'il y a de particulièrement admirable, c'est que la Belgique n'a pas l'air de nous en vouloir pour cela, et qu'elle continue à faire le même bon accueil à tous nos réfugiés en général et à nos artistes en particulier.

C'est ainsi qu'un Français, M. Carrier de Belleuse, le sculpteur connu, vient d'être choisi au concours par la ville d'Anvers pour l'exécution d'un monument à la mémoire de Leys, le célèbre peintre.

En ce temps de stagnation lugubre, nos statuaires et nos peintres vont-ils donc être forcés d'apporter une variante au vers connu, et de dire :

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la commande.

~ Ce qu'il y a de certain, c'est que c'est du Nord que nous sont venus les plus beaux vers que la langue française ait produits depuis trop longtemps.

Je veux parler de cette admirable pièce intitulée *Pas de repréailles*, que Victor Hugo a envoyée de Bruxelles, et qui a paru dans *le Rappel*.

Cette pièce, qui est à la fois une belle œuvre et une grande action, fera partie d'un ensemble. Victor Hugo, en effet, travaille en ce moment à un volume de vers qui aura pour titre : *Paris combattant*.

Ce sera un monument élevé au souvenir du siège mémorable auquel le grand poète a voulu assister, avec le sanglant et douloureux épilogue que la guerre civile est malheureusement venue ajouter.

Victor Hugo, éprouvé par un si cruel deuil de famille, Victor Hugo revenu sur la terre étrangère, où il sera peut-être forcé de rester encore, n'en consacre pas moins toutes ses pensées à la patrie absente. Il travaille à *Paris combattant* avec une ardeur toute juvénile.

Dès six heures du matin il est à la besogne. Le soir quelques privilégiés sont parfois admis à entendre la lecture des vers éclos dans la journée. Puis ceux-ci vont rejoindre dans le carton du poète les pièces déjà écrites, et le lendemain l'illustre plume poursuit sa tâche.

*Paris combattant* paraîtra quand les carnages ayant cessé, la pensée pourra retrouver une place là où il n'y a d'ardeurs que pour la tuerie.

Que ce soit bientôt, mon Dieu!

~ Ce qu'il y a de plus sinistre peut-être dans les cataclysmes actuels c'est le contraste des ruines amoncelées par la guerre et des primeurs accumulées par le renouveau.

Partout, dans ces villages bouleversés, avril a semé fleurs et verdure comme à l'ordinaire. Les violettes s'épanouissent sans souci de l'obus, les nids gazouillent au milieu des balles. C'est charmant et horrible à la fois.

Ces gaietés de la végétation au milieu des maisons éventrées, des flaques de sang ont quelque chose de l'effroyable et éternel souffre de *l'Homme qui rit*.

Lors de l'armistice qui a permis de visiter les décombres sanglants, il s'est produit des épisodes atroces.

Sous des bosquets mystérieux, tout embaumés d'aubépine on a retrouvé des cadavres en putréfaction qui pourrissaient depuis quinze jours.

Au moins, pendant le siège de Paris le ciel était en deuil comme les âmes, le suaire de neige qui couvrait la terre allait bien à la tristesse des cœurs. Aujourd'hui, au contraire, il y a disparaté.

Pourquoi faut-il quand la nature fait le printemps vert, que les hommes fassent le printemps rouge?

~ Tandis que se déroulent les combats incessants et les scènes lamentables, un certain nombre de spectateurs platoniques considèrent tout cela comme des représentations gratuites offertes à leur curiosité.

Les buttes Montmartre sont le rendez-vous de ces chercheurs d'émotions, au premier rang desquels figure toute une collection d'Anglais.

Les enfants d'Albion jouissent depuis un temps immémorial d'une réputation de flegme qui n'a pas de rivale.

Tout le monde connaît l'histoire de l'anglais qui sautant en chemin de fer avec son domestique coupé en deux dans la rencontre, se relève, et appelant tranquillement un employé :

— Voudriez-vous chercher celle des deux moitiés de ce pauvre John où se trouve la poche dans laquelle sont les clefs de ma malle?

Les héritiers de cet anglais-là abondent à Montmartre.

Imperturbables, graves, sérieux, ils suivent avec une grosse lorgnette et un carnet les péripéties de l'action. On dirait qu'ils marquent les coups d'une partie de billard.

Tous les endroits d'où l'on découvre le mieux la presque de Gennevilliers et Asnière, sont recherchés par eux comme jadis les fenêtres d'où l'on voyait tomber le couteau de la guillotine aux environs de la place de la Roquette.

En vérité, je ne sais rien de plus navrant pour la dignité nationale, que l'idée de passer ainsi pour

les indifférents de l'Europe à l'état de spectacle et de gladiateurs dans le cirque.

~ Quelques mots d'une question dont l'intérêt est d'une actualité perpétuelle, mais qui en ce moment a en outre une actualité immédiate: la question du pain.

Vous savez la réponse du bambin.

On le questionnait :

— Pourquoi, quand tu fais ta prière, dis-tu toujours: donnez-nous notre pain quotidien, au lieu de demander à la fois pour tout une semaine?

Et lui, après une minute de réflexion de répliquer :

— C'est parce que à la maison nous n'aimons pas le pain rassis.

Cette antipathie du gamin était partagée par les trois quarts de la population parisienne. Est-ce à dire qu'elle doive renoncer à ses préférences et se condamner au pain dur à perpétuité.

Personne n'a pu le croire un seul instant sérieusement.

Les choses n'en continueront pas moins à marcher du même pied dans le plus bref délai.

Que les ouvriers boulangers éprouvent le besoin, de dormir dans leur lit, cela se conçoit, rien de plus naturel. Mais par la même raison si parmi eux il en est qui désirent ne pas se coucher, il est impossible de comprendre qu'au nom de la liberté on les empêche de travailler à l'heure qui peut leur convenir.

Les professions nocturnes à Paris occupent un contingent plus nombreux qu'on ne se l'imagine et dans ce contingent les boulangers ne sont qu'une fraction.

Sans parler de certains travaux trop connus pour qu'on y insiste, comptez :

Tout le personnel des télégraphes, qui passe une nuit sur deux,

Tout le personnel des maraîchers et gens de la halle, qui se chiffre par centaines.

Tout le personnel des journaux du matin, imprimeurs, plieuses, porteurs, etc...

Un nombre considérable d'employés du chemin de fer, de garçons d'hôtel, de garçons de restaurant, de musiciens composant les orchestres des bals nocturnes, des bals de noces, etc...

Bref une population qui peuplerait une ville de moyenne grandeur.

Si l'on s'apitoie sur les uns, pourquoi ne pas s'apitoier sur les autres? Chacun libre, voilà la vraie solution, et toutes les prohibitions du monde ne prévaudraient pas contre elle.

~ Et ici, jadis, serait venu se placer ce qui dans les moeurs chroniquantes s'appelait le mot de la fin.

Le mot de la fin! c'est lui encore aujourd'hui qui est l'objet de toutes les préoccupations, mais il ne s'agit plus de ces jeux d'esprit auxquels les désœuvrés prenaient plaisir.

Il s'agit de savoir quelle sera l'issue définitive de la crise sans exemple par laquelle passe notre grand et malheureux pays.

Mot de la fin mystérieux que chacun rêve à sa façon, que chacun souhaite différent, que tout le monde redoute et espère à la fois.

Si les somnambules extra-lucides avaient jamais été doués d'un atome de fluide divinatoire, quelle belle occasion ils auraient eue d'affirmer leur pouvoir.

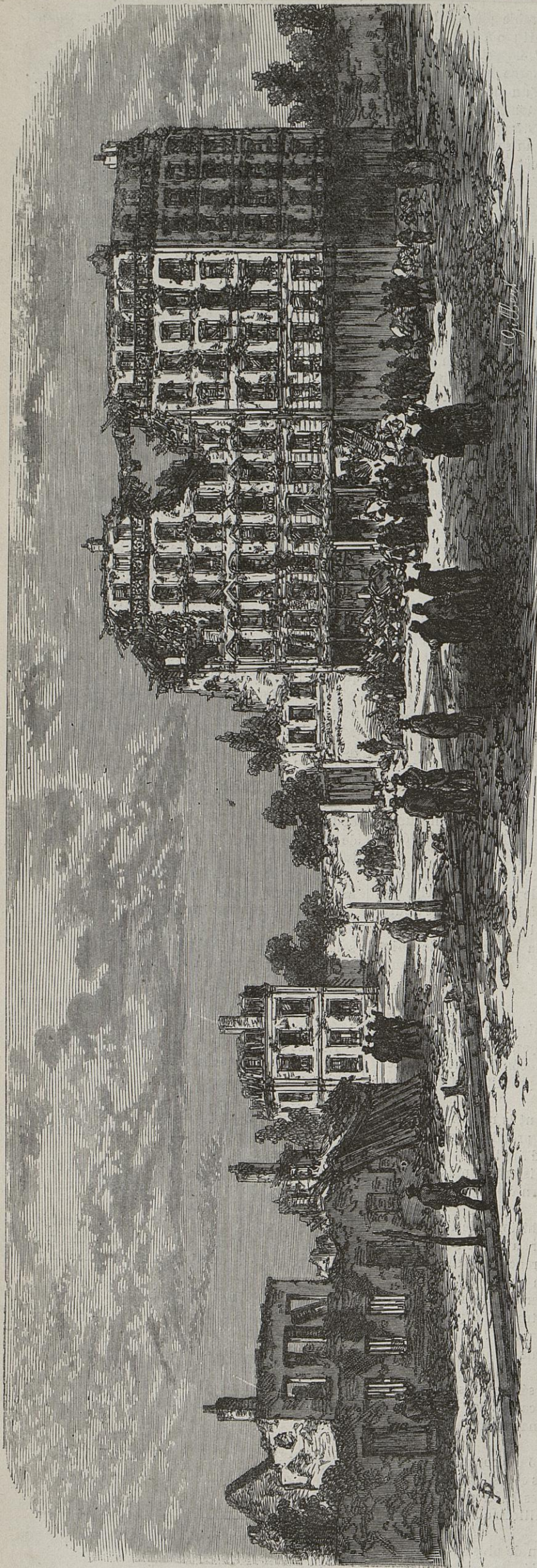
Hélas! il faut se résigner à l'attente.

Que seront les événements quand paraîtront ces lignes? Nul ne saurait le prévoir.

Le mot de la fin sera-t-il *ruine*? Sera-t-il au contraire *régénération*?

Pauvre France! si nos vœux pouvaient être des réalités, cet affreux doute ne subsisterait pas une minute.

PIERRE VÉRON.



AUTOUR DE PARIS. — Les maisons bombardées de l'avenue Sainte-Foy, à Neuilly. — Vue prise pendant la suspension d'armes.



LA GUERRE CIVILE. — Etat actuel de la porte Maillet et de ses abords.

E. MARTEL.



PARIS. — Manifestation des francs-maçons de Paris dans la journée du 28 avril.

LA GUERRE CIVILE. — Etat actuel de la porte Maillot et de ses abords.

MARTEL.

## CLUBS DANS LES ÉGLISES

L'installation d'un club dans l'église Saint-Nicolas-des-Champs a fait grand bruit dans Paris et surtout dans le quartier où cette profanation des lieux consacrés au culte a commencé.

La *Marseillaise* a remplacé les saintes hymnes et les nouveaux orateurs de cette chaire n'ont pas précisément prêché la charité et la grande miséricorde.

Voici ce que nous trouvons dans le *Petit Moniteur* à propos des dernières séances :

« Dans le club qui se tient à l'église Saint-Nicolas, et qui est le plus exalté de tous, toute l'assemblée a mis à l'ordre du jour et a voté avec fureur la mort de l'archevêque de Paris. Un membre de la Commune a beaucoup de peine à faire écouter une motion en faveur d'un sursis. Cette violence n'a heureusement aucune influence sur le sort des malheureux prisonniers, que l'intercession de la Prusse — qui les réclame — couvre d'une inviolabilité que le soin de leur propre sûreté en cas de défaite recommande déjà aux membres de la Commune; mais elle prouve à quel triste degré peuvent ressusciter aujourd'hui des passions sauguinaires que l'on croyait n'être plus de notre époque. »

Saint-Nicolas-des-Champs n'est pas la seule église qui ait changé ainsi de prédicateurs et de fidèles.

Voici, d'après l'*Echo du soir*, quelques renseignements sur le club installé dans l'église Notre-Dame-des-Champs, près le boulevard Montparnasse.

« Hier soir il y avait séance. Le lustre était allumé; on discutait, on fumait, on crachait, Les portes étaient ouvertes; des femmes, avec leurs enfants sur les bras, entraient et sortaient.

Chaque fois qu'un nouvel arrivant pénétrait dans l'enceinte ou que quelqu'un sortait, c'était une bouffée de bruit qui envahissait la rue, et tout était dit.

Les discussions étaient très-vives et se sont prolongées jusque vers dix heures et demie. Tous les habitants du boulevard Montparnasse et des environs ne voient pas cela d'un bon œil. Sans être bigot ou fanatique, on peut ne pas approuver la transformation des églises du culte catholique en clubs populaires. »

Nous trouvons enfin dans la *Petite Presse* l'entrefilet suivant :

« La nouvelle église de Saint-Pierre de Mont-

rouge vient d'être transformée en salle de club pour les réunions, assemblées et élections de la garde nationale de l'arrondissement. L'architecte et les ouvriers de la Commune mettaient hier, dit la *Patrie*, la dernière main aux travaux nécessités pour l'appropriation à sa destination politique. Toute la nef et le chœur ont été disposés de manière à former, selon l'expression d'une femme libre-penseur, M<sup>me</sup> H..., qui assistait à ces préparatifs, une superbe salle de bal. Sur les instances de M. le curé, qui n'est pas encore en état d'arrestation, la Commune a toléré que les catholiques de la paroisse (et ils sont nombreux) pussent disposer, le dimanche seulement, des cryptes de l'église pour célébrer les offices de leur religion, en passant toutefois par la petite porte placée derrière le chœur. Nous voici donc revenus, pour faire nos prières en commun, à l'ère des premiers chrétiens se réunissant dans les catacombes de Rome. La Commune va bien; en fait de liberté religieuse, elle est en progrès! »

M. V.

## Épisode du bombardement de Neuilly

Nous empruntons au *Daily News*, du 27 avril, l'épisode suivant :

« .... Pas une maison de l'avenue de la Grande-Armée qui n'ait été touchée. Quelques-unes ont été criblées par les projectiles, et parmi celles qui ont le plus souffert, il en est une dont je dois vous dire un mot, parce qu'elle appartient à un original. M. Robert Bult, que je compte parmi mes délices. C'est le plus grand éleveur de chiens de Paris et peut-être de France... J'avais fait sa connaissance au commencement du siège, et reçu de lui de précieux renseignements sur les diverses races canines. M. Robert Bult, ou le *père Bob*, comme il aime à se faire désigner, a une mauvaise opinion de la race canine française. « Ce sont les chiens les plus vaniteux et les plus ineptes qui existent, dit-il... »

« M. Bult possédait dans l'avenue de la Grande-Armée une maison avec jardin où il entretenait sa collection de chiens d'agrément, et à Puteaux une ferme où il élevait et dressait ses chiens de *chasse*. J'allais chez lui chaque fois que je désirais savoir ce qui se passe dans les environs de la porte Maillot, et pour vous faire bien comprendre l'aspect des lieux au moment de la suspension des hostilités, je dois vous donner une idée de cette petite maison, autrefois si gaie, animée par une foule de chiens,

grands et petits, vieux et jeunes, des mères avec leurs petits, par une grave pie sautillant dans la cour, un perroquet jouant au domino (*sic*), un admirable petit poney trottant seize kilomètres à l'heure....

« Un jour je viens lui présenter quelques amis. En leur faisant les honneurs de la maison, il leur montra entre autres une famille de petits bouledogues, née de la veille, six beaux petits chiens de race pure. Une dame présente voulait acheter « une de ces drôles de petites bêtes, » et en demanda le prix : « 500 francs, madame » fut la réponse. « Comment, 500 francs pour des petits de deux ou trois jours! — Dans trois mois, madame, on m'en donnera 1,000 francs. » Le pauvre père Bob, avait compté sans le siège et sans l'hiver. Huit jours après, c'était au mois de janvier, les vivres et les combustibles étaient rares, je le revis et le trouvai bien malheureux. La populace avait arraché, pour les brûler, les planches qui entouraient son jardin; les chenils avaient été pillés, et l'on n'avait pas hésité à manger les jolis petits bouledogues à 500 francs pièce. M. Bult en avait les larmes aux yeux, et il ne fut nullement consolé de sa perte, par la gracieuseté de l'un des voleurs, qui lui renvoya les peaux des chiens mangés. Je passe sur le récit des ruses employées pour sauver le poney des horreurs de l'abattoir, car il avait été sous le coup des réquisitions, tout comme un cheval ordinaire.

« On me pardonnera cette longue introduction.

« J'ai donc revu aujourd'hui la maison de M. Robert Bult, et l'ai trouvée la plus maltraitée entre toutes, ce qui ne veut pas peu dire. Le premier obus avait renversé la cheminée de la maison voisine. La cheminée était tombée sur l'étable du poney, en avait traversé le toit, et c'est par miracle que l'avalanche de pierres et de briques n'a pas tué le bidet. Que serait devenu le père Bob s'il avait perdu son poney? En un clin d'œil on l'avait fait démenager. A peine fut-il parti qu'un nouvel obus arriva, et cette fois en droite ligne. Il en vint bientôt toute une grêle, de sorte que la maison n'est qu'un amas de décombres. Je n'y ai rencontré qu'un domestique de M. Bult, qui me fit descendre dans un sous-sol voûté, à peu près intact, où j'ai trouvé ce qui reste d'une nombreuse collection de chiens : un magnifique caniche noir sans un seul poil blanc, et une famille de terriers.

« J'ai la satisfaction de pouvoir informer le lecteur que non-seulement le poney est hors de danger, mais qu'on a sauvé la pie et le perroquet.

« M. Bult a été obligé d'abandonner les ruines de sa maison, et n'a pour le moment d'autre conso-



## CHANVALLON

HISTOIRE D'UN PASSANT SOUS LE CONSULAT ET L'EMPIRE

PAR

CHARLES MONSELET

(Suite)

Valcour donna dans le côté excessif des autours de circonstance : il composa des *sans-culottides*. Le théâtre Molière, dont il fut pendant quelque temps le directeur, et le théâtre de la Cité, reçurent tour à tour ses élucubrations. Dans le *Vous et le Toi*, opéra vaudeville, représenté le duodi deux pluviôse de l'an second, Valcour s'exprime ainsi sur les mo-  
dérés :

AIR de l'Amour quêteur.

Ce mot seul me met en courroux :  
Un modéré, quel monstre infâme!  
Oui, dans l'ombre, ces gens sans âme  
Nous portent les plus grands des coups!

En ce temps-là Aristide Valcour ne jouait qu'avec la cocarde à l'oreille. C'était presque un homme important. Je citerai encore parmi ses pièces : le *Gâteau des Rois*, la *Discipline républicaine*, le *Campagnard révolutionnaire* et le *Tombeau des Impôtiers ou l'Inauguration du Temple de la Vérité*. Cette dernière pièce, qui n'a pas été représentée, était destinée à la Comédie-Française.

Un jour, il se trouva face à face avec le vieux de La Place, qui était devenu centenaire. Le doyen des hommes de lettres ne faisait plus d'épithètes; il avait abandonné ce soin au Comité de salut public. La Place ne reconnut pas tout d'abord son ancien voisin dans le citoyen Aristide Valcour. — Il se rappelait bien, en effet, un jeune poète anacréontique qui chantait Eglé et les jeux sur la fougère, mais l'acteur énergumène de la Cité lui était entièrement inconnu.

Du reste, le pauvre La Place était bien près de sa fin. Telle est la puissance des habitudes qu'il mourut pour avoir été forcé de quitter un logement qu'il occupait depuis vingt ans. Le propriétaire lui annonça un jour que la maison était vendue; frappé de cette nouvelle, le Nestor de la littérature s'écria :

— Ah! vous me faites un grand chagrin; je ne

m'y attendais pas, et je m'étais arrangé pour mourir ici.

— L'acquéreur ne vous pressera pas, répondit le propriétaire; prenez un mois, six semaines.

— Quinze jours, c'est assez.... murmura tristement La Place.

Effectivement, saisi par ce coup imprévu, il mourut avant l'expiration de la quinzaine, le 10 mai 1793.

Valcour traversa la Terreur et aborda paisiblement au Directoire. A ce moment, le gouvernement voulut le récompenser de son zèle et le nomma... devinez quoi? Juge de paix au faubourg Saint-Martin. Aristide Valcour rendit la justice dans la division du Nord; — mais ce fut un juge de paix de fantaisie, un fonctionnaire remuant et sous lequel le comédien se faisait jour à chaque occasion. Le 1<sup>er</sup> vendémiaire an 8, dans l'église Saint-Laurent, devenue le *Temple décadaire de la vieillesse*, il déclama un poème sur la République. On remplaça le juge de paix Valcour, qui, n'ayant plus à attendre de nouveaux bienfaits de la part du pouvoir, rentra au théâtre, — où il se console aujourd'hui de sa destitution en jouant les magistrats *pour rire*.

Mes souvenirs sur le théâtre pendant la Révolution sont nombreux.

J'ai dit que j'avais été un spectateur fanatique; peu de premières représentations ont eu lieu sans que je n'y aie assisté.

Une de celles qui m'ont laissé le plus d'impres-

lution que de décharger sa bile contre « le peuple le plus stupide, le plus bête, le plus insensé, qu'il ait vu. »

## LES COMBATS DE L'OUEST

On lit dans le *Sicéle* du 3 mai :

« L'action principale ne s'est point déroulée sur les mêmes points qu'hier, l'objectif de l'assaillant n'en est pas moins le même. Les mouvements qui se produisent à l'ouest et au sud semblent convergents. »

« Dans la soirée d'hier, alors que l'air était ébranlé par la furieuse canonnade que l'on a pu entendre de tous les quartiers, nous avons gagné un point d'où les incidents du combat qui se livrait sous les remparts ne pouvaient nous échapper. »

« Les dispositions des combattants étaient celles-ci au commencement de l'action : les Versaillais occupaient une partie du village de Neuilly, le parc, Villiers; ils étaient appuyés par leurs batteries du Mont-Valérien, de Puteaux, du château de Bécon, du Moulin-des-Couronnes, d'Asnières, de Colombes et de Gennevilliers. Au nombre de ces batteries, s'en trouve plusieurs de création nouvelle, celles du Moulin-des-Couronnes, d'Asnières et de Colombes. »

« La première est sur une élévation, non loin de la Seine (rive gauche); elle est à une bonne portée de la gare de Saint-Ouen et peut battre le rempart depuis la porte de Clichy jusqu'à celle des Ternes. Cette batterie est à peu de distance du château de Bécon. »

« La seconde est sur la voie ferrée d'Asnières, elle regarde Neuilly. On a profité, pour la dresser, du talus assez élevé que forme la voie, à cent mètres environ du restaurant Gratiot. »

« Pour parer à une attaque de flanc, on a élevé en amont d'épais terrassements. »

« Durant le siège, on avait fait des blindages dans la gare d'Asnières avec des rails de chemin de fer portés par des supports ces blindages n'avaient pas été renversés. On les a utilisés, on les a mis en amont des talus et à hauteur d'épaule; un petit espace laissé entre deux rails forme créneau. Mais, en dehors de ces blindages et de ces talus, la batterie d'Asnières a un grand appui encore plus solide : c'est la batterie de Colombes. »

« Cette dernière frappe le rempart, la porte des Ternes, Asnières et Clichy; elle est dressée sur la voie ferrée un peu en avant de la gare. »

« Pour riposter à ces batteries versaillaises, les fé-

dérés en avaient, eux aussi, élevé de nouvelles. Indépendamment des bastions, on comptait sur champ : la batterie de la gare Saint-Ouen, qui envoyait des obus sur les batteries de Gennevilliers et de Colombes; celle de Clichy, postée en avant et vers la droite du village; elle regarde Asnières, le château de Bécon et le Moulin-des-Couronnes. Enfin, les batteries de Levallois et de Champerret. »

« Les bataillons fédérés occupaient, à l'heure où l'action s'est engagée, Levallois, Courcelles, quelques maisons de Villiers, et la partie est du village de Neuilly. »

« Les Versaillais voulaient occuper tout Neuilly : comme l'attaque de maison à maison fait traîner les opérations en longueur, ils ont poussé en avant de Villiers sur Levallois, et au même instant une attaque vigoureuse avait lieu dans Neuilly. »

« La colonne de droite, celle qui agissait dans le village, avançait, mais bien lentement; celle de gauche avançait plus vite. »

« Pendant que les feux de pelotons alternaient avec les feux des mitrailleuses, toutes les batteries tonnaient avec force. Du point qui nous servait d'observatoire, on voyait le Mont-Valérien entouré de feu; le château de Bécon et le Moulin-des-Couronnes s'allumaient de seconde en seconde; la gare d'Asnières tonnait moins, et derrière elle, c'est à peine si la batterie de Colombes se fit entendre huit fois en une heure. »

« Du côté des fédérés, nous voyons au loin les bastions qui flanquaient le redan de la porte Maillot, leurs canons envoyaient dans un éclair obus et boulets sur Courbevoie et le haut de Neuilly; à droite, c'était la batterie de la gare Saint-Ouen; devant nous, celle de Clichy. Les Ternes, Batignolles même recevaient des projectiles, dont certains firent éclater d'énormes incendies. »

« A ce moment, le spectacle était saisissant. Le ciel était embrasé; une épaisse fumée, se repliant sur elle-même, couvrait en déroulant ses spirales l'horizon d'un nuage noir, et sur la terre, c'était comme des gerbes de feu. »

« La mousqueterie durait toujours, les détonations se rapprochaient. A onze heures, on percevait bien mieux le bruit de la fusillade que celui des canons. On nous assure que les fédérés ont tiré sur les Versaillais à travers les créneaux des remparts. »

« Nous quittons les lieux à une heure du matin, bien que la fusillade dure encore. Il nous serait difficile de préciser autrement à ce moment le résultat de l'affaire qu'en disant : le bruit s'est rapproché de Paris. »

« Nous sommes revenus aujourd'hui de ce côté.

Les coups de fusils s'échangeaient toujours; à la fumée qu'ils laissaient dans l'air et à la direction prise par cette fumée, nous avons pu noter les observations suivantes :

« Les fédérés tiennent Sablonville et la partie est du village Levallois; les Versaillais occupent Villiers, une partie de Levallois et de Courcelles. »

« Le château de Bécon a ouvert ce soir, à six heures, un feu des plus violents sur la partie nord et nord-est de Clichy. »

« Ou nous a dit, à la porte Maillot, que probablement on bombarderait dans la soirée avec violence le village de Neuilly, depuis le rempart. »

« De quatre à cinq heures, des obus sont tombés au cimetière Montmartre, à l'heure même où se faisaient les dernières inhumations. »

« Un de ces projectiles est tombé au cimetière israélite, un deuxième à droite de la voûte du nouveau cimetière, le troisième dans la partie où les enterrements se font maintenant le plus fréquemment. Personne n'a été blessé; mais un millimètre de déviation de la pièce versaillaise pouvait occasionner la mort de nombre de personnes, car à ce moment quatre convois de gardes nationaux étaient conduits au champ du repos. »

## La manifestation des francs-maçons

A dix heures du matin, les loges maçonniques de Paris, au nombre de cinquante-neuf, des trois rites, — Grand-Orient, rite Ecossais et rite Misraïm, sont réunies dans la cour du Carrousel. Pittoresque tableau : les dignitaires, le cordon bleu ou rouge en sautoir, les reins ceints du tablier symbolique, les chevaliers rose-croix, les chevaliers kadoches à l'écharpe noire frangée d'argent, se mêlent, se pressent parmi les officiers des loges portant sur la poitrine leurs insignes, sous les bannières multicolores, blanches, vertes, bleues, rouges, et non moins variées par les signes et les devises. Il y en a une sinistre comme un drapeau de deuil : blanche et noire en damier.

La plus remarquable est celle qui a joué le grand rôle de la journée. Elle est toute blanche et porte cette inscription :

AIMONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Les délégations les plus nombreuses étaient celles de la *Persévérance*, d'Ivry; du *Globe*, de Vin-

sion est la représentation du *Tribunal redoutable*, jouée peu de temps après la création du premier tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire le tribunal criminel du 10 août.

Il y avait alors, dans la rue Culture-Sainte-Catherine, un théâtre obscur ayant nom : Théâtre-du-Marais, et dans l'entreprise duquel Beaumarchais était, dit-on, fortement intéressé. Le Théâtre-du-Marais, bien que le fond de son répertoire reposât sur les pièces de Beaumarchais lui-même, faisait cependant quelquefois des excursions dans le domaine de l'actualité politique : il avait déjà donné une tragédie de Souriguière, intitulée : *Artémidor ou le roi citoyen*, tragédie franchement monarchique, où Louis XVI était peint sous les plus favorables couleurs. Il crut pouvoir persévérer dans cette voie, et, quelque temps après, il représenta, sous le titre du *Tribunal redoutable*, ou *Suite de Robert, chef de brigands*, un drame qui eut le pouvoir de mettre en rumeur le ban et l'arrière-ban des sans-culottes.

« On attribue cette pièce à Lamartelière, mais les principes n'en peuvent appartenir qu'à Beaumarchais, » disent les *Révolutions de Paris*.

Au premier acte, le rideau se levait sur une scène du tribunal, présidée par le brigand Robert; premier grief, allusion irritante, sinon mal fondée. Au troisième acte, on voyait une tour de sinée sur le modèle de celle du Temple, et dans laquelle gémissait une intéressante princesse. Du reste, la contenance de la pièce n'avait pas d'autre rapport que cela avec les événements à l'ordre du jour; ce

qui n'empêcha pas Prudhomme de dénoncer le *Tribunal redoutable* comme anti-révolutionnaire et constitutionnel dans la force du terme.

Les expressions dont il se sert sont des plus réjouissantes : « Cet ouvrage, dit-il, est bardé de maximes sur les vertus d'un bon roi; il n'est pas de sentences sur le bonheur de posséder un monarque vertueux qui ne soient pillées dans le ci-devant beau livre de *Télémaque*, aujourd'hui si vieilli, depuis que la journée du 10 août a prouvé que tous les rois, indistinctement, sont des fléaux sur la terre. »

Je ne sais quelle rancune garde le citoyen Prudhomme à l'auteur du *Mariage de Figaro*, mais son nom seul le fait entrer en convulsions; il est furieux de ses succès, il est particulièrement jaloux de sa fortune; *sangsue gorgée, spéculateur vorace, vampire*, telles sont les moindres épithètes dont il l'accable.

Plus tard, quand il apprend que Beaumarchais est décrété d'accusation, il laisse exhaler des cris de joie et ne regrette qu'une chose, c'est que la Convention ait peut-être manqué de prudence en n'envoyant pas sur-le-champ un gendarme s'assurer de sa personne.

Enfin, il pousse l'odieuse jusqu'à ses dernières limites, lorsque après avoir annoncé qu'il ne s'en était fallu que de six heures que Beaumarchais ne subit à l'Abbaye le sort de tant de victimes, il s'écrie : « Que de gens se réconcilieraient avec une providence présidant aux choses de ce bas monde, s'ils voyaient Caron Beaumarchais n'échapper à la

justice du peuple que pour tomber sous le glaive de la loi ! »

Vous êtes trop libraire, monsieur Prudhomme ! Mais revenons au *Tribunal redoutable*. A la troisième représentation de cette pièce, Gonchon, cet excentrique orateur du faubourg Saint-Antoine, se leva du milieu du parterre et interpella vivement les acteurs, selon ses habitudes.

Hué par les spectateurs en masse, il s'écria en homme du 10 août :

— Le premier qui m'attaque trouvera la mort !

Il se rendit ensuite auprès du directeur et lui signifia, dans des termes qui jamais ne souillèrent la bouche des Gracques, que s'il redonnait ce drame il se faisait fort, lui, Gonchon, d'amener le *faubourg de gloire* tout entier, pour briser les banquettes du théâtre.

L'affaire alla jusqu'au club des Jacobins; et le comité de surveillance fit à son tour mander le directeur pour l'avertir qu'il aurait à répondre des événements s'il se hasardait à rejouer le *Tribunal redoutable*, — ce qui équivalait à une interdiction absolue.

Ce n'était pas chose aisée que de faire plier Beaumarchais, l'homme qui avait le mieux tenu tête à la noblesse et au Parlement. Placé devant l'ultimatum du peuple, il ne se soumit qu'à moitié. Le *Tribunal redoutable* disparut bien, mais ce fut pour faire place, trois ou quatre jours ensuite, à *Robert le républicain*, qui était absolument la même pièce, à quelques changements près.

La rage de Prudhomme s'exhala sur tous les tons.



LA GUERRE CIVILE. — VUE PANORAMIQUE DE TOUTES LES POSITIONS DU SUD DE PARIS. — Les habitants de la rive gauche suivant les opérations. — (D'après nature, par MM. Sellier et Vierge.)

- A. Fort de Bicêtre. — B. Fort de Montrouge. — C. Fort de Vanves. — D. Vanves. — E. Viaduc d'Arcueil. — F. Châtillon. — G. Bagneux. — H. Hautes-Bruyères. — I. Hautes-Bruyères. — J. Chemin de fer de Versailles (r. g.). — K. Plateau de Châtillon. — L. Clamart. — M. Moulin-de-Pierre. — N. Meudon
- O. Fort d'Issy. — P. Issy. — Q. Moulinaux. — R. Fabrique Gévelot. — S. Bellevue. — T. Brimborion. — U. Château et parc d'Issy. — V. Breteuil. — X. Petits-Ménages. — Y. Bastions d'Auteuil. — Z. Point-du-Jour.



LA GUERRE CIVILE. — LE RETOUR DU COMBAT. — Une partie de la garnison du fort d'Issy ramenant ses morts à Paris. — (D'après nature, par M. Lix.)



connes; de *Clémence et Amitié*, de Paris; du *Libre examen*, de l'*Etoile polaire* et des *Amis de la patrie*.

De la place du Carrousel, la manifestation se dirigea vers l'Hôtel-de-Ville.

Une foule considérable, attirée par la curiosité de voir pour la première fois s'étaler au grand jour les insignes de ces réunions, entourées jusqu'à présent d'un mystère profond, accompagnait le cortège le long de la rue de Rivoli jusqu'à l'Hôtel-de-Ville.

Reçus dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville, les porte-étendards des loges sont allés se ranger sur le grand escalier d'honneur, alignant leurs bannières qu'ils agitaient en l'air aux cris de : *Vive la République!*

C'est le citoyen Félix Pyat qui a, le premier, pris la parole.

Nous ne pouvons reproduire ce long discours.

Après quelques autres discours, en faveur de la République universelle, le cortège est parti pour se rendre aux remparts. Il a continué la rue de Rivoli jusqu'à la colonne de Juillet, et a suivi ensuite toute la ligne des boulevards jusqu'à la rue Royale. Là, au lieu de prendre les Champs-Élysées, il s'est dirigé vers l'Arc-de-l'Etoile par la rue Saint-Honoré.

La pluie a commencé à tomber à ce moment. Le cortège a tenu bon cependant jusqu'au moment où, arrivé à l'angle de l'avenue de Friedland, il a entendu des bombes tomber et éclater à une distance de vingt ou trente mètres, tout au plus.

La délégation se divise en deux groupes, dont l'un suit, le long des maisons, l'avenue de la Grande-Armée. Le groupe principal prend la rue de Presbourg et l'avenue Uhrich jusqu'à la porte du bois de Boulogne.

Malgré la démarche des francs-maçons, les batteries de Courbevoie et du Mont-Valérien continuaient à répondre aux batteries fédérées.

On commence à comprendre alors combien il serait téméraire à une troupe d'environ deux mille hommes de s'aventurer dans une avenue sillonnée par les projectiles. Comme confirmation du danger, on voit passer, emporté à l'hospice Beaujon, le corps d'un maçon atteint d'un éclat d'obus, qui ne lui a fait, heureusement, qu'une blessure légère.

On tient conseil et on décide que les porte-bannières seuls, accompagnés d'un délégué de chaque loge, iraient jusqu'aux remparts et qu'on enverrait devant un parlementaire pour demander la suspension du feu pendant la démonstration.

L'armistice a-t-il été convenu? On en douterait au bruit que fait toujours le canon dans le lointain; mais la députation put arriver toutefois jusqu'aux

remparts, où elle planta ses drapeaux sans être dérangée par le moindre projectile.

C'est la *Persévérance* d'Ivry qui a planté le premier drapeau.

Trois délégués de la maçonnerie sont partis, dit-on, pour Versailles. Si leur démarche doit amener la cessation de cette guerre odieuse et cruelle, tous nos vœux les plus ardents les accompagnent.

(*La Paix.*)

On communique au *Moniteur universel*, à propos de la manifestation, une pièce curieuse extraite de la *Constitution de l'ordre maçonnique en France*, votée par le couvent constituant dans sa séance du 8 juin 1865 :

#### TITRE PREMIER

De la franc-maçonnerie et de ses principes

Art. 1<sup>er</sup>. La franc-maçonnerie, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale universelle, des sciences et des arts et l'exercice de la bienfaisance. Elle a pour principes l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et la solidarité humaine.

Elle regarde la liberté de conscience comme un droit propre à chaque homme et n'exclut personne pour ses croyances.

« Elle a pour devise : Liberté, Égalité, Fraternité. »

« Art. 2. Dans la sphère élevée où elle se place, la franc-maçonnerie respecte la foi religieuse et les opinions politiques de chacun de ses membres; mais elle interdit formellement à ses assemblées toute discussion en matière religieuse ou politique qui aurait pour objet, soit la controverse sur les différentes religions soit la critique des actes de l'autorité civile et des diverses formes de gouvernement. »

« Elle rappelle à tous ses adeptes qu'un de leurs premiers devoirs, comme maçon et comme citoyen, est de respecter les lois du pays qu'ils habitent. »

Enfin dans son numéro du 1<sup>er</sup> mai le même journal complète ainsi ses renseignements :

« En parlant, il y a trois jours, de la démonstration maçonnique, organisée par les agents de l'Hôtel-de-Ville pour attiser le feu de la guerre civile, nous avons dit que personne n'avait le droit, soit comme individu, soit comme délégation, d'engager l'ensemble des membres de l'ordre, encore moins de manquer à la devise et de

fausser le rôle d'une association essentiellement fraternelle.

« Le procès-verbal qu'on va lire montrera ce que valait, en effet, la prétendue manifestation dont on a fait un si grand bruit, et qui devait, disait-on, mettre les armes à la main de tous les francs-maçons de France :

« De par l'initiative personnelle d'un vénérable, les présidents des loges maçonniques de Paris ont été convoqués dans le local de la rue Cadet, pour vendredi soir, à l'effet de s'entretenir sur la réunion annoncée par divers journaux comme devant avoir lieu ce matin samedi, dans la cour du Louvre.

« Trente-quatre membres ont signé la feuille de présence.

« La séance ouverte, le frère qui remplissait les fonctions d'orateur dans l'assemblée de jeudi, au théâtre du Châtelet, a fait demander expressément qu'il fût inséré au procès-verbal que les conclusions qu'il y a prises et qui sont les seules que l'assemblée ait adoptées, n'ont été autres que les conclusions, ayant un sens essentiellement conciliateur et pacifique, du rapport de la commission d'initiative.

« Plusieurs membres de cette commission ont, à leur tour, déclaré donner leur démission, parce que les notes publiées, notamment par le *Journal officiel* de Paris, sur les résolutions attribuées à l'assemblée du Châtelet, tendaient à faire sortir complètement la franc-maçonnerie de ses principes et de ses voies de persuasion et de paix.

« Le vénérable qui présidait la même assemblée a expliqué que son intention personnelle, conforme d'ailleurs au vote émis, avait été de rester fermement, mais exclusivement dans les voies de la conciliation.

« Après ces diverses explications, aucune voix ne s'est élevée pour soutenir l'idée de l'appel aux armes dont ont parlé certains journaux.

« Un long examen de la situation a été fait par plusieurs frères, et finalement un vote individuel a eu lieu, duquel il résulte ce qui suit :

« La majorité de la réunion a considéré que l'assemblée du Châtelet n'avait eu, en droit maçonnique comme en fait, qu'un caractère purement individuel, n'engageant en aucune manière le corps de la franc-maçonnerie;

« Qu'en l'absence de toute décision formelle, soit du Grand-Orient de France, soit du suprême conseil, soit même des loges considérées isolément, la réunion de la cour du Louvre se trouverait dans le même cas;

« Qu'en conséquence, la responsabilité des faits pouvant survenir devait rester purement individuelle.

« Le Théâtre-du-Marais, dit-il, vient de donner un exemple de ce que la cupidité et l'opiniâtreté ont de plus frappant. Le lecteur se rappelle sans doute ce que nous avons dit sur le *Tribunal redoutable*; eh bien! malgré nos réclamations et celle d'un parterre intègre, ce théâtre n'a pas voulu perdre ses frais de costumes et de décorations. Renonçant au système liberticide qui avait présidé à la conception de cet ouvrage, il a fait refaire à neuf tout l'édifice ou pour mieux dire l'a replâtré. L'auteur, pour justifier le titre de républicain donné à son Robert, lui fait fonder une république dont il est le chef; comme si pour changer de titre, l'État n'en était pas moins régi par le pouvoir toujours arbitraire d'un seul. »

Quoi qu'il en soit, chef de brigand ou républicain, Robert, malgré les fureurs des journaux, n'en attrapa pas moins le public; — et le courroux de Gonchon, satisfait par cette concession apparente, s'apaisa, comme sous une tiède brise du Midi s'apaise une mer agitée.

J'ai vu se succéder sur la scène plusieurs dynasties de types populaires.

J'ai vu les *Pointu*, i-sus de Jérôme Pointu, race de procureurs finassiers et vicieux.

J'ai vu les *Bagnolet*, — Pierre et Claude, famille de paysans naïfs et doux.

J'ai vu les *Janot*, — les *Jocrisse*, — les *Cadet-Roussel*.

Enfin, j'ai vu les *Nicodème!*

Les *Nicodème* ont eu pour père Beffroy de Reigny, auteur et compositeur, esprit bizarre, inventif, honnête.

Le premier *Nicodème* fut *Nicodème dans la lune*, pièce en trois actes, qui fut un événement politique encore plus qu'un événement dramatique. Quatre cents représentations n'en épuisèrent pas la vogue; elle fit la réputation de plusieurs auteurs, — entre autres de Juliet, admirable de masque et de jeu, et de Brunet, qui prit ensuite le rôle.

*Nicodème dans la lune* ou *la Révolution pacifique* rapporta cent mille écus au directeur des Variétés-Amusantes, tandis qu'elle ne rapporta en tout que seize cents livres à son auteur. Il avait tout fait cependant : les airs et même le plan de l'ouverture. Les rues de Paris ont retenti pendant plusieurs années des jolis couplets : *N'y a pas d'mal à ça Collette*.

D'après le titre, le sujet se devine. Il s'agit d'un villageois qu'un vieux savant emmène avec lui en ballon. Au milieu de la nuit, le savant s'endort et tombe dans la ruelle. *Nicodème* arrive seul, par la *galiotte du firmament*, au pays des lunatiques, qu'il trouve en pleine révolution, coïncidence qui l'étonne. De là ses récits de ce qui se passe d'analogue en France, ses conseils, ses avertissements : « Jusqu'à présent, Dieu merci ! il n'y a encore personne de blessé ! » dit-il.

C'est cette phrase que Beffroy de Reigny a placée en épigraphe, — j'allais dire en épigramme, — sur sa pièce imprimée.

Il est vrai qu'on n'était qu'en 1790.

Une fois le type de *Nicodème* d'cidé et adopté par le public, Beffroy s'arrangea pour l'exploiter. Il donna les *Deux Nicodème* au théâtre de la rue Feydeau. Par malheur, cette pièce, quoique conçue dans le sens de son aînée, suscita de violents orages; elle ne put aller au delà de la septième représentation; — et l'officier municipal fut obligé de paraître dix ou douze fois sur la scène pour remettre l'ordre.

Les *Deux Nicodème* furent suivis d'un *Nicodème aux enfers*, en cinq actes, qui eut un sort plus doux, c'est-à-dire vingt ou vingt-deux représentations. Quelques almanachs de spectacle parlent encore d'une autre pièce : *Les Trois Nicodème*, mais tous mes efforts pour la retrouver ont été inutiles.

Beffroy de Reigny ayant épuisé cette veine, fit des journaux, des brochures. Dans ces derniers temps, il avait commencé la publication d'un *Dictionnaire néologique des hommes et des choses*, interrompu à la lettre C par la police du Premier Consul. Il est amusant de voir en quels termes il parle de Bonaparte et de sa rencontre avec lui chez Carnot :

« Bonaparte, après l'installation du Directoire, se trouvant général de la force armée de Paris, vint faire sa visite à chacun des cinq directeurs. Carnot, nommé le dernier, au refus de Sieyès, habitait une mansarde dans les combles du Luxembourg, son appartement n'étant pas prêt. C'était un lundi, jour qu'un auteur avait choisi de chaque semaine pour aller chez Carnot.

« Au moment où Bonaparte entra, cet auteur

La même majorité a exprimé l'avis que la réunion de la cour du Louvre fût ajournée et que des débats fussent connaître cette opinion. »  
(France).

## LES FORTS DU SUD

On lit dans le *Temps* du 3 mai :

Il y a eu deux attaques importantes cette nuit, l'une à Issy, l'autre à Villejuif. L'attaque contre Villejuif était pressentie depuis quelques jours, et les Hautes Bruyères, le fort de Bicêtre, le fort de Montrouge, qui n'ont pas été pris au dépourvu, ont lâché toutes leurs bordées; mais de nouvelles batteries se sont démasquées sur les hauteurs sud, gauche de Châtillon, et le feu des Versailles a, pendant de longues heures, frappé avec rudesse contre les troupes de la Commune. Cette attaque coïncidait avec la nouvelle direction que prennent les troupes versaillaises.

Le terrain du combat s'agrandit; mais aucun point n'est abandonné, ce qui explique que la lutte continue sans repos, même dans les localités où les plus sûres victoires ont déjà été obtenues, comme il arrive à la presqu'île de Gennevilliers, au plateau de Bécon, à Courcelles, à Asnières, à Neuilly, sur les points du bois de Boulogne encore disputés, et surtout le terrain qui s'étend de là jusqu'à Billancourt.

Sur tous ces points le rapprochement est sensible, l'armée de Versailles touche presque au rempart. Elle ne l'approche que juste pour échapper aux balles de chassepot, aux mitrailleuses et à l'artillerie; mais le cheminement s'opère, les parallèles sont disposées ou en voie d'exécution, on s'organise pour l'assaut dans le cas où les portes ne s'ouvriraient pas toutes seules dans un moment de péril ou de panique, comme il est arrivé au fort d'Issy.

Hier au soir, lundi, un grand mouvement militaire s'opérait dans tous les quartiers excentriques du sud. Les gardes nationaux se dirigeaient par bandes isolées et volontairement disséminées dans toutes les rues qui aboutissent aux portes, vers les séries qui convergent aux forts. Des fourgons nombreux, remplis de munitions, suivaient le même chemin. On s'attendait à une attaque qui n'a pas fait défaut. On concentrait les troupes dans les abords du fort d'Issy, qui ne résiste plus à l'intérieur que par les mitrailleuses, au dehors que par les canons de mousqueterie effroyablement désastreux pour les troupes de Paris.

Les poussées de l'armée de Versailles ne sont point des attaques. Le fort avec ses mines présente encore des obstacles, qu'il faut tourner et non heurter de front, si l'on veut économiser la vie des hommes. C'est une lutte patiente dont le résultat n'a jamais été incertain, et qui, à cette heure, peut être considérée comme terminée. Militairement, on peut dire que le fort n'est pas pris, mais que la position est enlevée: le fort est cerné de tous côtés. Dans une attaque suprême, il sera mis en possession des troupes de Versailles; mais l'heure de cette attaque décisive n'est pas encore venue.

Des bastions, par la seule inspection des avant-postes, on peut s'assurer que la ligne de cheminement des troupes de Versailles aurait là une avancée périlleuse si, par une précipitation peu sage, on forçait la main-mise de l'armée régulière sur le fort qui, par la nécessité même de la situation, sera, sans combat ni rencontre, réintégré dans les possessions de l'Assemblée, le jour où toute la position des Moulineaux sera complètement armée et fortifiée.

En ce moment, la partie des Moulineaux qui appartient encore aux fédérés, présente un front menaçant, et l'ardeur des soldats de Versailles, qui se montrent fort exaspérés de tous ces retards, doit être sans cesse modérée, dans l'intérêt des deux partis. Des renforts sont portés de ce côté chaque jour, chaque nuit. Les hommes y sont rassemblés par grandes masses. C'est qu'on sent bien à la Commune que les Moulineaux restitués, dans toute l'intégralité de la position militaire, aux troupes de Versailles, serait le commencement de la défaite sur toute la ligne du sud. On peut dire que c'est la tête de ligne. De là, en effet, on domine toute la Seine, tout Billancourt, tout le bois de Boulogne, et tout le terrain qui par les accidents même de ces collines, de ces versants, de ces retours de la Seine où voguent des canonnières, échappe en quelque sorte aux feux d'attaque ou de protection du Mont-Valérien.

L'occupation des Moulineaux serait immédiatement suivie de la neutralisation du fort d'Issy, même s'il était dans toute son intégrité et entièrement dans la possession des fédérés, ce qui n'est pas. En effet, dans l'attaque de cette nuit, comme dans celle des jours précédents, le fort a été neutralisé, annulé et contraint à l'évacuation par le seul effet de la mousqueterie et des mitrailleuses faisant feu des Moulineaux.

Voilà pourquoi tant d'efforts sont accumulés en ce moment sur les restes de cette position si disputée, et qui pour les deux tiers appartient désormais

aux Versaillais. Les ouvrages extérieurs de la Commune sont sans cesse menacés. Le feu varie, et, par ses oscillations, on se rend compte, des bastions, de tout le va-et-vient de cette lutte semblable aux guéillans d'Espagne. Les pièces d'artillerie de petit modèle et fort mobiles suivent les mouvements des troupes. Les mitrailleuses escortent ces mouvements. Le terrain très-circonscrit de chaque escarmouche va et vient dans ces champs, dans ces petites routes, dans ces rues, dans ces propriétés tour à tour prises, reprises, laissées et reconquises, selon les nécessités variables d'un combat dont chaque heure change les aspects.

On y perd bien du monde des deux côtés, et les balles seules ne donnent pas la mort. On a ramené hier aux ambulances des hommes écrasés par les décombres, morts d'inanition, de peur, et d'asphyxie, sous des décombres, dans les caves.

Dans l'affaire du cimetière, où l'on a mis la main sur un si grand nombre de prisonniers, on a trouvé des hommes dans un tel état, au lendemain de la débâcle, que la différence était difficile à saisir entre le cadavre déterré dans la violence du conflit et ces pauvres gens exténués de fatigue, de désespoir, et qui se sont laissés prendre comme les animaux au piège.

Au parc d'Issy, dont tous les visiteurs des environs de Paris connaissent la situation inégale et montueuse, le désastre pas du être moins grand. Les prisonniers tout effarés se sont livrés eux-mêmes. Dans les carrières, on en a fait aussi un très-grand nombre.

Un officier fait généreusement annoncer à plusieurs hommes qu'il a aperçus mal dérobés dans leur cachette, que leur vie serait sauve, et peut-être même leur liberté, à cette promesse inattendue, les hommes sont sortis, ont partagé les vivres des soldats, et après les avoir bien convaincus de la nécessité pour eux de ne pas rentrer à Paris continuer des luttes inutiles, on les a laissés à eux-mêmes, et ils se sont réfugiés dans la campagne, où ordre, dit-on, aurait été donné de ne pas les inquiéter.

La ferme de Bonamy a été également désastreuse. Mais le résultat de toute cette campagne est aujourd'hui fort visible. Quand on occupera les Moulineaux en entier, on prendra immédiatement possession du fort d'Issy. Le fort de Vanves ne sera qu'inquiété, mais il sera cerné après la prise du fort de Montrouge, et contraint, par son isolement, à se rendre. Les opérations, alors, se continueront du côté du sud-est, si toutefois on n'était pas auparavant entré dans Paris.

Mais qu'on veuille bien réfléchir à ce qu'il y a d'é-

chantait un nouvel air qu'il avait prié une demoiselle d'essayer en l'accompagnant sur le piano. L'arrivée de Bonaparte interrompit l'ariette, comme bien l'on pense; on vit paraître cinq ou six jeunes gens, ses aides de camp, de la plus haute stature, et après eux, un petit homme, très-bien pris dans sa taille, s'annonçant et s'énonçant avec beaucoup de dignité, et saluant tout le monde avec cet air d'aisance et de politesse, qui faisait contraste, il faut l'avouer, avec les manières et le ton de la plupart des généraux qu'on avait vus jusqu'alors.

« L'auteur demanda tout bas à Carnot quel était ce Monsieur-là ? »

« — C'est le général de la force armée de Paris. »

« — Comment s'appelle-t-il ? »

« — Bonaparte. »

« — Est-ce un homme d'esprit ? »

« — Je n'en sais rien. »

« — A-t-il des talents militaires ? »

« — On le dit. »

« — Qu'a-t-il fait de remarquable ? »

« — C'est lui qui commandait les troupes de la Convention le 13 Vendémiaire.... »

« — Cela suffit. »

« Et la figure de l'auteur de se rembrunir aussitôt; et lui, électeur de vendémiaire, très-entiché de son opinion parisienne, de se retirer dans un coin, et de garder un profond silence, tout en considérant ce monsieur-là, dont la physionomie ouverte et pleine de jeu lui eût beaucoup plu, sans ce que lui avait dit Carnot. »

« Bonaparte, voyant qu'une demoiselle était

encore au piano et qu'on ne s'occupait plus que de faire cercle autour de lui, dit avec beaucoup de douceur :

« — Mais... je m'aperçois que j'ai troublé les plaisirs de la société; on chantait ici; que ce ne soit pas moi, je vous en supplie, qui interrompe la fête, etc. »

« Le directeur s'excusait, le général insista; enfin la demoiselle joua et chanta des couplets patriotiques, dont les refrains furent répétés par tout le monde, excepté par l'auteur en question; le 13 vendémiaire lui avait coupé la parole, et il ne soufflait pas le mot. »

« Au reste, si sa bouche était muette, ses yeux ne l'étaient pas; car, du petit coin obscur dont il s'était emparé, il décomposait tous les traits de Bonaparte et il apprenait par cœur sa figure. Après la chanson, le général resta encore quelques minutes, se leva et partit. Il avait parlé peu, mais le peu qu'il avait dit était plein de justesse; il se taisait plus qu'il ne parlait, mais tout à coup il rompait le silence et prononçait avec une extrême vivacité quelques paroles pleines de sens et toujours à propos. Quand il fut parti la conversation ne roula plus que sur lui, et Carnot augura dès lors qu'il n'en resterait pas là. »

« En revenant chez lui, l'auteur disait à sa famille, d'un air rêveur et abstrait :

« — Hum! c'est un singulier nom que Bonaparte.... Hum! c'est dommage; il me plairait assez, si... Hum! je ne sais, mais ce général-là n'est pas un général comme les autres... Hum! je suis bien trompé s'il n'a pas d'esprit... »

« Et la famille de répondre :

« — Hum! en effet, il est singulier. »

Je vois de temps en temps Beffroy de Reigny, qui semble avoir renoncé à écrire.

Un de ses grands chagrins est de n'avoir jamais pu faire rien recevoir à la Comédie-Française.

Dans ma tête, un beau jour, ce talent se trouva.

Mais je n'avais pas, comme le Francaleu de la *Métromanie*, cinquante ans quand cela m'arriva.

A force de souffler, l'envie me prit de tâter du métier d'auteur comique.

Je composai une petite pièce en un acte, que je fis parvenir anonymement à nos sociétaires.

Je n'en eus jamais le nouvelles.

Peut-être le ton en parut-il trop cavalier, l'intrigue trop invraisemblable, les caractères trop inconsistants... que sais-je!

Au bout d'un an, toujours par la voie de l'anonyme, je fis réclamer mon manuscrit au secrétariat.

On me fit répondre qu'on l'avait égaré.

Mais jamais on ne prend sans verd — et sans copie de ses œuvres — un auteur, si chétif qu'il soit. Je viens de retrouver un second exemplaire de ma mince comédie.

La lire qui voudra!

CHARLES MONSELET.

(La suite au prochain numéro.)



LA SUSPENSION D'ARMES. — Les habitants de Neuilly rentrant dans Paris par la porte des Ternes. — (D'après nature, par M. Vierge.)



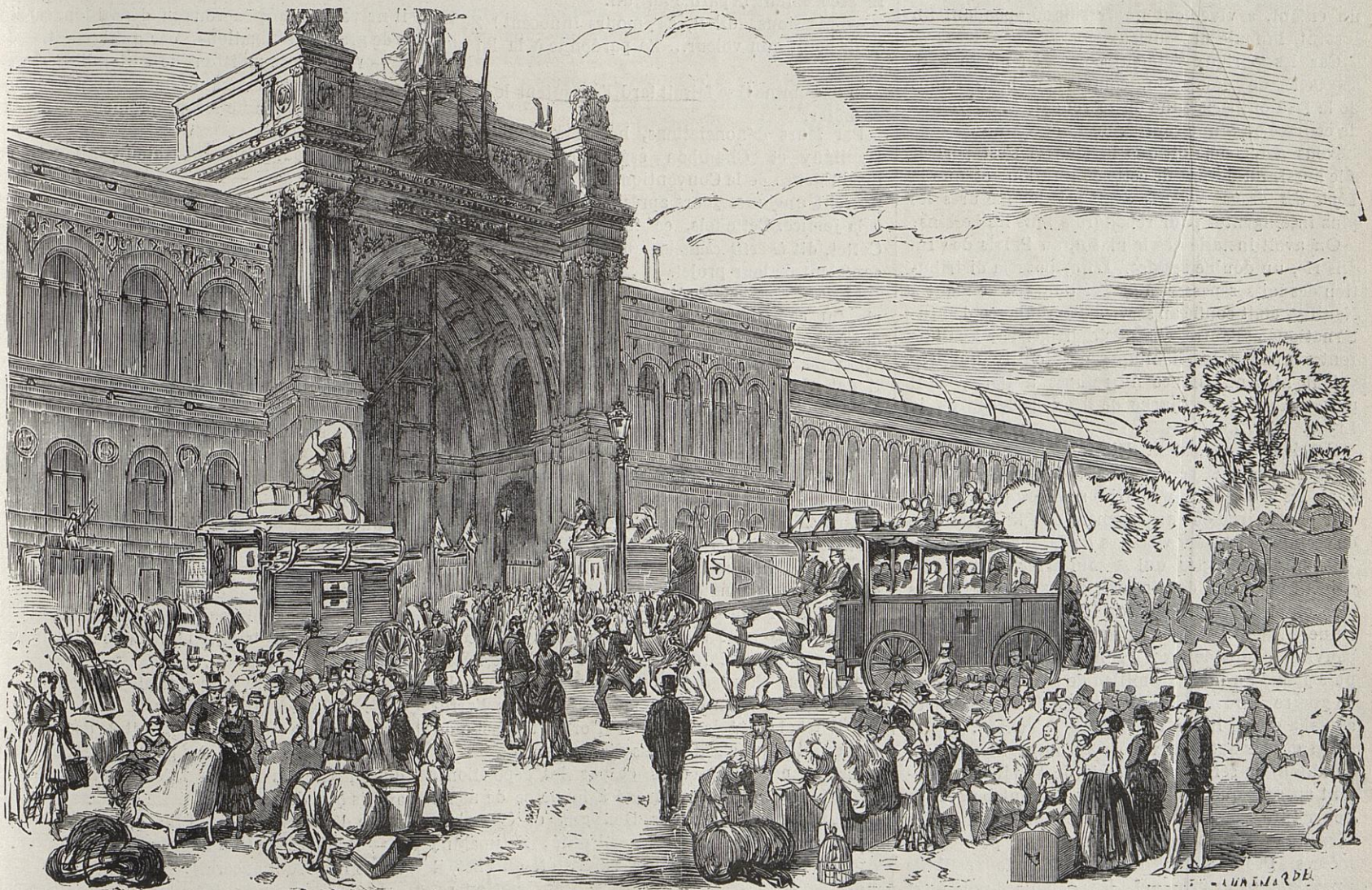
Construction des barricades de la rue Castiglione. — (D'après nature, par M. Deroy.)

nergique et prudent dans cette campagne, qui prend pour but en ce moment d'occuper les positions intermédiaires, de manière à isoler de Paris les troupes extérieures, afin de les détourner de

l'influence de la Commune, de les soustraire aux commandements qui émanent de cette même Commune, et de les ramener sans coup férir sous les ordres réguliers du gouvernement de Versailles.

LA SUSPENSION D'ARMES

La suspension d'armes pour Neuilly, qui devait



LA SUSPENSION D'ARMES. — Arrivée au palais de l'Industrie des émigrés de Neuilly. — (D'après nature, par M. Vierge.)

LA SUSPENSION D'ARMES. — Les habitants de Neuilly rentrant dans Paris par la porte des Ternes. — (D'après nature, par M. Vierge.)

on le sait, expirer le mardi 25 mars à cinq heures du soir, s'est prolongée de fait jusqu'après huit heures.

Le feu de la porte Maillot et des Ternes a recommencé alors, mais sans vivacité. De leur côté, les canonniers fédérés embossés au Point-du-Jour, se sont mis à tirer vigoureusement contre la position de Brimborion. Pendant la nuit il y a eu de ce côté un engagement assez chaud, dans lequel les mitrailleuses ont joué le premier rôle. Depuis l'aube, le canon tonne opiniâtrément à l'ouest et au nord-ouest.

L'aspect de Neuilly n'a que trop réalisé, hélas! nos prévisions. Décombres, ruines, dévastation: voilà, en trois mots, le spectacle lamentable qui s'est offert à nos yeux. Nous aurions trop à dire si nous voulions énumérer tous les ravages matériels que trois semaines de guerre civile ont accumulés dans Neuilly. Quant aux personnes, nous avons été heureux de constater qu'elles n'ont point aussi souffert qu'on pourrait le craindre. Il y a sans doute des terreurs profondes, des angoisses cruelles et de douloureuses privations, mais les intermittences de la lutte avaient déjà permis à une bonne partie de la population de se réfugier à Paris ou dans les autres localités suburbaines, et le ravitaillement, — un ravitaillement bien incomplet, il est vrai, — avait pu être effectué par les habitants qui étaient restés fidèles à leur logis, pendant les courts intervalles d'accalmie.

Le croira-t-on, enfin, un certain nombre d'habitants de Neuilly ont refusé de profiter de l'armistice, et ont préféré ne point abandonner leurs demeures, au risque de rester ensevelis sous l'ouragan de feu et de fer qui va se déchaîner sur eux.

Il y a eu, toutefois, de très-nombreux déménagements. Jamais, jour de terme, n'amena un pareil exode. Dès midi, des centaines de mobiliers avaient pris la route de Paris. Voitures de déménagements, fiacres, voitures à bras, voitures d'ambulance, brouettes même, tous les moyens de transport avaient paru bons. Pendant presque toute la journée, nous avons vu les avenues et les rues voisines des fortifications, encombrées de meubles, d'effets de literie, d'ustensiles de ménage. Une charrette contenant un chétif mobilier, traînée à bras d'homme et suivie d'une jeune femme au regard effaré, allaitant un enfant, a vivement impressionné, pendant un instant, la foule des curieux.

Car les curieux s'étaient portés en masse à ce spectacle de désolation, comme au beau temps de la fashion parisienne on se rendait à un retour de courses ou à une rentrée de Longchamps.

Nous avons déjà dit que la charité s'est portée, elle aussi, au-devant de cette émigration, et que la *Ligue des droits de Paris* avait pris les mesures les plus intelligentes pour répondre à tous les besoins.

On avait installé dès le matin, au Palais de l'Industrie, un double service. L'un, pour la distribution des laissez-passer aux personnes se rendant à Neuilly, était confié au service d'ambulance de l'Internationale; l'autre, chargé de diriger sur les différentes mairies les habitants de Neuilly qui n'avaient ni connaissance ni refuges à Paris, était placé sous la surveillance de deux délégués de la Ligue.

Ces délégués faisaient délivrer aux réfugiés dépourvus d'asile et de ressources, des bons sur lesquels les délégués aux mairies se chargent de pourvoir provisoirement au logement et à la nourriture de ces malheureuses victimes de la guerre civile.

Parmi les réfugiés qui se sont arrêtés momentanément au Palais de l'Industrie, on a remarqué les pensionnaires de la maison des Jeunes-Infirmes, tenue à Neuilly par des sœurs. L'arrivée de ces pauvres enfants de six à quinze ans, qui vivent depuis près d'un mois au milieu de cet effroyable état de guerre, trouvant à peine un triste refuge dans les caves, a donné lieu à un incident touchant.

Les gardes nationaux de la 8<sup>e</sup> compagnie du 175<sup>e</sup> bataillon, de service au Palais de l'Industrie, s'étant aperçus que ces infortunées avaient besoin de nourriture, se sont empressés de leur apporter les vivres qu'on venait de leur distribuer pour eux-mêmes. Promptement installés dans le vestibule précédant la grande nef, les enfants firent alors un repas improvisé servi par les gardes nationaux

eux-mêmes, coupant à l'une un morceau de pain, versant du vin à celle-ci, donnant un peu de viande à une autre. Et ils mangèrent joyeusement... Heureuse insouciance de l'âge! qui oublie les douleurs du présent et ne se doute point des menaces de l'avenir.

Pour le général Dombrowski, c'est sur l'avenue d'Inkermann qu'il a déjeuné. Le reporter du *Siècle* nous a donné ce matin son menu et son portrait. Le général et son état-major ont déjeuné d'une tranche de jambon cru et d'un morceau de pain rassis. Le petit vin blanc du curé de Neuilly pétillait dans les verres. Court de taille, maigre, blond, le commandant en chef des fédérés n'a point ce qu'on appelle la prestance militaire; mais son regard clair, ses traits fermement dessinés, annoncent une énergie qui ne se laisse point abattre par les difficultés.

M. V.

## LES DIAMANTS DE LA COURONNE

### III

L'un des premiers complices dont Chambon et Doulligny révélèrent le nom, fut le juif Louis Lyre.

Il n'avait pas aidé à commettre le vol, mais il avait acheté à vil prix une certaine quantité de bijoux. Ce malheureux parlait un français mêlé d'italien qui fit beaucoup rire les juges. Ayant intégralement payé ses *petites acquisitions*, — disait-il, — il ne comprenait pas qu'on lui réclamât encore quelque chose.

Après s'être égayé de son galimatias, le tribunal le condamna à la peine de mort. On le conduisit au supplice le 13 octobre. Ne concevant pas comment une spéculation heureuse pouvait être considérée comme un crime, il marcha à la mort avec le courage que donne une conscience libre. En montant dans la voiture, il cria :

— Fife la nazione !

Arrivé au pied de l'échafaud, Louis Lyre voulut parler au peuple; la cavalerie essaya de s'y opposer, mais les habitués de l'endroit étaient souverains; ils accordèrent la parole au juif.

— Messieurs, dit-il, je suis innocent! Je ne vous point ouï voleur... Je pardonne à la loi et à mes zouzes.

Mais comme il se faisait tard, l'exécuteur le pria de se hâter.

Par leurs dénonciations, habilement ménagées, Doulligny et Chambon espéraient se concilier l'indulgence de la Convention. En conséquence, ils jetèrent quelques jours après une nouvelle proie à la justice. Cette fois, ce fut leur ami Melchior Cottet, dit *le Petit chasseur*, qui avait été le premier confident de leur projet.

Le *Petit chasseur*, arrêté et conduit à la Conciergerie, fut convaincu d'avoir été le sergent recruteur des fausses patrouilles. Dans la nuit du 15 au 16 septembre, il s'était rendu en costume de garde nationale chez le nommé Retour, chez Gallois, dit *Matelot*, et chez Meyran; il leur avait remis des pistolets destinés à protéger l'entreprise. On lui prouva en outre, qu'il avait vendu pour 30,000 livres de perles fines. Un témoin, nommé Joseph Picard, lequel ne tarda pas à changer de rôle de témoin contre celui d'accusé, vint déposer qu'étant encore au lit, un matin, le *Petit chasseur* était venu chez lui, afin d'acheter une paire de bottes. Le marché conclu avec la femme Picard, l'acheteur l'avait engagée à aller chercher du vin et à lui rapporter en même temps pour six sous d'eau-forte. Cette commission faite, Picard avait vu le *Petit chasseur* glisser quelque chose dans cette eau-forte; mais les commissaires venant au même instant pour l'arrêter, il jeta le tout dans la rue. Alors il fut facile de reconnaître que c'étaient des diamants.

Écrasé par les preuves et par les dépositions. Melchior Cottet fut condamné à la peine de mort. Voyant par quels moyens Doulligny et Chambon avaient obtenu un sursis illimité, il imagina d'avoir recours aux mêmes ruses, et, en effet, il livra le nom de quelques complices. Mais on reconnut bientôt qu'il n'avait qu'un but: reculer le

jour de son exécution. On refusa de prêter davantage l'oreille à ses déclarations interminables. Arrivé au lieu du supplice, il gagna encore deux heures par une dernière supercherie. Il demanda à se rendre au Garde-Meuble avec un magistrat, disant qu'il y allait de la fortune de la nation. Monté dans les salles, il y resta plus d'une heure et demie à parler de complots imaginaires dont il connaissait, disait-il, tous les secrets. Mais à la fin la foule impatientée refusa d'attendre plus longtemps le spectacle qui avait été promis à sa curiosité sanguinaire. En descendant du Garde-Meuble, le *Petit Chasseur* eut beau crier: — Citoyens, je ne suis pas coupable: intercédez pour moi, intercédez pour moi! — Nul ne fut accessible à la pitié, et la loi reçut son application.

Grâce aux renseignements fournis par Doulligny et Chambon, on arrêta successivement leurs principaux complices, qui furent condamnés à la peine capitale. Des femmes et même un enfant, Alexandre, dit *le Petit cardinal*, se virent impliqués dans cette affaire, qui prit peu à peu une telle dimension, que le député Thuriot, l'un des membres de la commission de surveillance, proposa à la Convention d'autoriser le déplacement du chef du jury, afin que ce dernier allât dans les endroits de la France qu'il croirait nécessaire, pour y décerner des mandats d'amener et y faire des visites domiciliaires. — Cette proposition fut rejetée parce qu'elle n'aurait pas au procès une marche assez rapide.

### IV

Sergent a prétendu que c'était à lui qu'on devait la découverte des principaux diamants de la couronne, alors qu'il était administrateur de la police. Je trouve cette assertion dans une lettre adressée par lui à la *Revue rétrospective*, et datée de Nice, le 5 juin 1834. Il y raconte que pendant les débats du tribunal criminel, une mulâtresse, qu'il connaissait comme une habituée de la tribune publique des Jacobins, vint le trouver dans son cabinet et lui parla en ces termes :

— Que diriez-vous si je vous mettais sur la piste des diamants? Je le puis, en vous amenant un homme qui possède des renseignements précieux. Je voulais d'abord le conduire au Comité des recherches, mais il ne veut faire qu'à vous sa déposition, car il vous a de grandes obligations, à ce qu'il paraît.

— Amenez-le moi tout de suite, dit Sergent.

Une heure après, la mulâtresse revenait accompagnée d'un homme fort proprement vêtu en garde national.

— Monsieur l'administrateur, dit cet homme d'une voix basse, — après que la mulâtresse se fut éloignée, — il est vrai que je peux vous faire retrouver la plupart des diamants, mais donnez-moi votre parole que vous ne me perdrez pas.

— Quoi! lorsque vous allez rendre un service aussi important, que devez-vous craindre? Ne méritez-vous pas au contraire une récompense?

— Dans cette affaire mon nom ne peut être prononcé qu'au risque de ma vie.

— Parlez, dit Sergent étonné, je vous promets toute ma discrétion.

— Vous ne me reconnaissez pas, monsieur?

— Non.

— Je suis N...., ce prisonnier que vous avez visité à la Conciergerie vers la fin du mois d'août, et que vous avez eu la bonté de faire raser sur sa demande... J'étais condamné à mort pour fabrication de faux assignats, et j'attendais alors, quoique sans espoir, l'issue de mon pourvoi en cassation. Les juges populaires de septembre m'ont mis en liberté, mais le tribunal peut me faire reprendre. Telle est ma situation.

— Eh bien! soyez tranquille, dit Sergent.

Le quidam entra alors dans les détails les plus étendus. Une nuit qu'il feignait de dormir, il avait entendu auprès de lui des gens s'entretenir en argot du vol fameux. Il ignorait leurs noms, mais il avait appris que des diamants étaient cachés dans la charpente d'une maison qu'il indiqua.

— Envoyez-y promptement, dit-il à Sergent; sans doute ils y sont encore.

Le récit contenu dans la lettre de Sergent est plein de trouble et de confusion, surtout à l'endroit

les dates; j'ai dû l'éclaircir. A cette époque de 1794, Sergent, très-avancé en âge, ne commandait plus à sa mémoire, et d'ailleurs il n'était occupé que du soin de sa réhabilitation.

C pendant sa version coïncide avec le rapport de Vouland, consigné dans le *Moniteur*, du 11 germinal (déembre): « — Votre Comité de sûreté générale, dit Vouland, ne cesse de faire des recherches sur les auteurs et les complices du vol du Garde-Meuble; il a découvert hier le plus précieux des objets dérochés. C'est le diamant connu sous le nom de *Pitt* ou *Régent*, qui, dans le dernier inventaire de 1791, fut apprécié douze millions. Pour le cacher, on avait pratiqué dans une charpente d'un grenier un trou d'un pouce et demi de diamètre. Le voleur et le recéleur sont arrêtés; le diamant, porté au comité de sûreté générale, doit servir de pièce de conviction contre les voleurs. Je vous propose, au nom du comité, de décréter que ce diamant sera transporté à la trésorerie nationale, et que les commissaires de cet établissement seront tenus de le venir recevoir séance tenante. » Ces propositions furent décrétées.

Quant à l'homme dont parle Sergent, il fut seulement présenté à Pétion, qui le fit partir pour l'armée, où, sur la recommandation du ministre de la guerre, il entra avec un grade dans un régiment de la ligne. Que devint-il? Nous l'ignorons. Seulement, plus tard, dans un compte rendu du tribunal en date du 26 mars 1795, ayant trait à un procès de faux assignats, on trouve parmi les accusés un nommé Durand, désigné comme étant celui aux indications duquel on doit la découverte du *Régent*. Est-ce l'homme de Sergent? On peut le supposer.

Le sort de ce *Régent* fut assez singulier: au mois d'avril 1796, on l'envoya en Prusse pour servir de cautionnement à un prêt de 5 millions. Retiré ensuite des mains des banquiers, il orna la garde de l'épée consulaire de Bonaparte.

V

Mais retournons à la procédure du tribunal criminel. Le ministre de l'intérieur s'occupait, avec une grande énergie, de ce prétendu complot; il dut bientôt s'apercevoir que l'esprit politique y était complètement étranger, car il devenait de plus en plus évident que les acteurs de ce drame nocturne étaient presque tous des malfaiteurs d'antécédents connus, et qu'ils avaient immédiatement cherché à réaliser à leur profit leur part du vol.

Le ministre recevait lui-même les citoyens qui avaient des communications à lui faire à ce sujet. Un joaillier du nom de Gervais vint lui apprendre

qu'un homme d'allure suspecte lui avait offert de lui vendre une bonne partie de diamants. On comprend avec quel empressement M. Roland pria Gervais de ne pas effaroucher ce mystérieux client; une somme de 15,000 livres, prise sur les fonds secrets, fut remise au joaillier, afin qu'il alléchât par quelques avances le vendeur. Les prévisions se réalisèrent. Moyennant quelques centaines de louis, le voleur apporta pour plus de 200,000 livres de bijoux. Le marchand se montra de plus en plus satisfait, jusqu'à l'heure où il n'eut plus rien à attendre de ce superbe filou; alors la comédie fut terminée, et notre homme mis entre les mains de la justice. Grâce à l'habileté avec laquelle M. Roland avait dirigé cette opération par l'intermédiaire de Gervais, cette seule capture valut au Trésor un remboursement qu'on évalua à 500,000 livres.

Le jour que l'on vint dissoudre le tribunal du 17 août, c'est-à-dire le 29 novembre 1792, il s'occupait encore de juger un voleur du Garde-Meuble. On ne permit pas d'achever l'instruction. Le président fit venir les deux principaux coupables, Chambon et Doulligny, et il leur annonça que le tribunal cessant ses fonctions, il était à craindre pour eux que le sursis qu'ils avaient obtenu ne fût plus d'aucune force. Il leur conseilla de se pourvoir en cassation ou de s'adresser à la Convention nationale. Singulière preuve de la vérité de cet axiome: *Qui a terme ne doit rien!* Joseph Doulligny et Jean-Jacques Chambon, traduits devant de nouveaux juges, en furent quittes pour quelques années de fers. Encore a-t-on prétendu que, dans un des mouvements de la Révolution, ces misérables trouvèrent le moyen de s'échapper des prisons.

Quelques jours avant la dissolution du tribunal du 17 août, Thomas Payne, comparant Louis XVI à Chambon et à Doulligny, s'était exprimé de la sorte au sein de la Convention: « Il s'est formé entre les brigands couronnés de l'Europe une conspiration qui menace, non-seulement la liberté française, mais encore celle de toutes les nations: tout porte à croire que Louis XVI fait partie de cette conspiration; vous avez cet homme en votre pouvoir, et c'est jusqu'à présent le seul de sa bande dont on se soit assuré. Je considère Louis XVI sous le même point de vue que les deux premiers voleurs arrêtés dans l'affaire du Garde-meuble: leur procès vous a fait découvrir la troupe à laquelle ils appartenaient. »

Pendant longtemps on s'obstina encore à voir dans le vol des diamants un complot politique, à en juger par la teneur d'une sentence du tribunal révolutionnaire, prononcée le 12 prairial an II, qui condamne à mort le sieur Duvivier, âgé de 60 ans,

ancien commis au bureau de l'extraordinaire « pour avoir aidé ou facilité le vol fait, en 1792, au Garde-Meuble, afin de fournir des secours aux ennemis de la France ». Ce ne fut guère qu'en l'an V qu'on revint un peu de cette prévention. Par décision du conseil des Anciens, prise dans la séance du 29 pluviôse, 6,000 livres d'indemnité furent accordées à la citoyenne Corbin, première dénonciatrice des voleurs du Garde-Meuble. (Il y a tout lieu de supposer que cette femme Corbin est la mulâtresse dont il est question dans le récit de Sergent.) « Les recherches de la commission, ajoute le *Moniteur*, ont mis à même de juger que, quoi qu'en ait dit autrefois le ministre Roland, le vol du Garde-Meuble n'était lié à aucune combinaison politique, et qu'il fut le résultat des méditations criminelles des scélérats à qui le 2 septembre rendit la liberté. »

Quoi qu'il en soit, à cette date, la procédure de ce vol colossal était loin d'être terminée. Elle s'éternisa pendant tout le cours de la Révolution. La veille de l'arrestation de Babeuf on avait condamné aux fers quatre voleurs du Garde-Meuble. La soustraction des diamants a été évaluée à TRENTE-SIX MILLIONS. Un beau chiffre!

CHARLES MONSELET.

(La fin au prochain numéro.)

ÉTAT ACTUEL DES BARRICADES

Nous avons visité aujourd'hui ces fameuses barricades dont l'Hôtel-de-Ville a confié la garde au citoyen Gaillard. La besogne était facile, mais longue. Jamais, en effet, tant de pavés n'avaient été soulevés dans ou autour de Paris.

La Commune a qualifié de deuxième enceinte et de troisième enceinte ces travaux intérieurs de défense. Rien qui ressemble moins à des enceintes. Le système général semble répondre aux dispositions des centres de Paris, et non aux points plus ou moins forts, plus ou moins faibles du rempart.

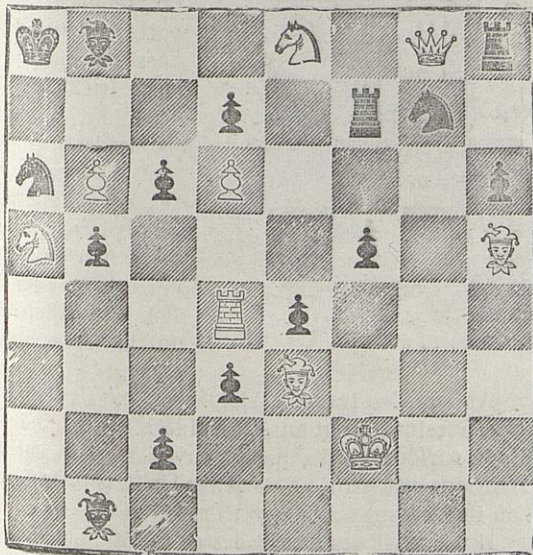
Commençons donc par le centre.

La place de la Concorde est barricadée, nous pourrions dire rempartée sur quatre points. L'ouvrage le plus considérable se trouve à l'ouverture de la rue de Rivoli et de la rue Saint-Florentin. Il s'appuie à droite sur le ministère de la marine; à gauche, en s'abaissant à l'est, il vient se coller au mur d'enceinte des Tuileries. Le fossé, en avant, est

ÉCHECS

PROBLÈME N° 369

COMPOSÉ PAR M. GRIMSHAW



Les blancs font mat en trois coups.

Solution du problème n° 367.

- 1. C pr. P
- 2. D 1 C
- 3. F 6 D, échec et mat.
- 1. P 4 F (meilleur)
- 2. R 5 F (1)

(1)

2. R 4 D ou P 5 F

3. D 5 FD, échec et mat

Solutions justes: M. E. Frau, à Lyon; L. de Croze, à Marseille; Sedden R. Eisseb; J. Planche.

LE DRAPEAU TRICOLORE

PAR FRANCISQUE SARCEY

Publication hebdomadaire

E. LACHAUD, éditeur à Paris

Place du Théâtre-Français, 4; à Versailles, place Hoche, 6

Le numéro: 40 centimes

Abonnements au mois: 2 francs

Adresser la somme en timbres ou mandats-poste à M. E. LACHAUD, éditeur.

UN LIVRE INDISPENSABLE. — 50 centimes. *Petits éléments des Codes français*, par demandes et réponses par J. PICOT, Docteur en droit, Avocat.

Envoyer le prix en timbres-poste, à l'administrateur du *Monde illustré*, M. BOURDILLIAT. — 60 centimes pour recevoir franco dans toute la France et l'Algérie.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

L'on doit soumettre ses études et ses livres à la raison, et non la raison à ses livres.



Les passants obligés par les fédérés de participer à la construction de la barricade des boulevards d'Argenson et d'Inkermann.

large et profond; il découvre toutes les conduites d'eau et de gaz, jusqu'à l'égout, dont la voûte est à l'air.

Il est au moins imprudent, pour les défenseurs même de la barricade, de laisser à nu les tuyaux. Il suffit d'un obus pour fondre le conduit à gaz et provoquer une explosion plus terrible pour ceux qui tiennent des canons aux embrasures ou des fusils aux créneaux que pour l'assaillant.

Cette barricade est percée de cinq embrasures; elle masque un chemin couvert, derrière lequel se trouvent de nouvelles fortifications élevées avec des tonneaux remplis de terre. La masse de la barricade est faite avec des sacs à terre posés les uns sur les autres.

Un ouvrage non moins considérable se trouve à l'extrémité sud de la rue Royale. Il s'étaye sur le ministère de la marine et le Garde-Meuble. Si cet ouvrage était armé de canons, il menacerait l'obélisque et le Corps législatif, de même que son voisin ne battrait que l'entrée de l'avenue des Champs-Élysées, les statues de Nantes et de Strasbourg.

A la grille du jardin des Tuileries, autre ouvrage, celui-ci, de confection primitive. On amoncelle de la terre sur la grille elle-même. Les projectiles lancés de cette barricade enfileraient l'avenue des Champs-Élysées, bien entendu après avoir frappé l'Obélisque.

La dernière barricade qui se trouve encore sur la place de la Concorde est sur le quai. Des canonniers, nous dit-on, seraient embossés près du pont pour balayer complètement la place. Nous doutons qu'une armée viennoise jamais s'engage à découvert sur d'aussi larges avenues.

Les deux autres points du centre, défendus par

les barricades sont la place Vendôme et la place de l'Hôtel-de-Ville.

Les barricades de la place Vendôme ont été déplacées. Un pan de mur fait avec des pavés est resté intact de chaque côté de la rue de la Paix; le gros de l'ouvrage de défense a été reculé.

On a agi de même avec les ouvrages de la rue de Castiglione. Ces barricades, pas plus que celles de la place de la Concorde, ne nous semblent avoir été dressées dans un but véritablement stratégique.

Les pavés dont elles sont faites se briseraient à cha-

toirs, convertis en dortoirs, les gardes nationales dorment au soleil, tandis que des cantinières, au verbe accentué, vendent gaîment leur vin et leur rogomme.

Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, les barricades ne nous semblent avoir été élevées que dans le but unique d'empêcher la circulation.

A ces ouvrages concentriques répondent des ouvrages excentriques, que nous allons nous contenter d'indiquer :

L'Arc-de-Triomphe est protégé par une barricade que quinze coups à plein fouet jetteraient par terre.

A la place Percin, près de la porte de Courcelles, trois barricades : l'une sur le boulevard de Neuilly, celle-ci très-solide; l'autre au coin de la rue de Courcelles; l'autre à l'extrémité nord de la rue Mac-Mahon.

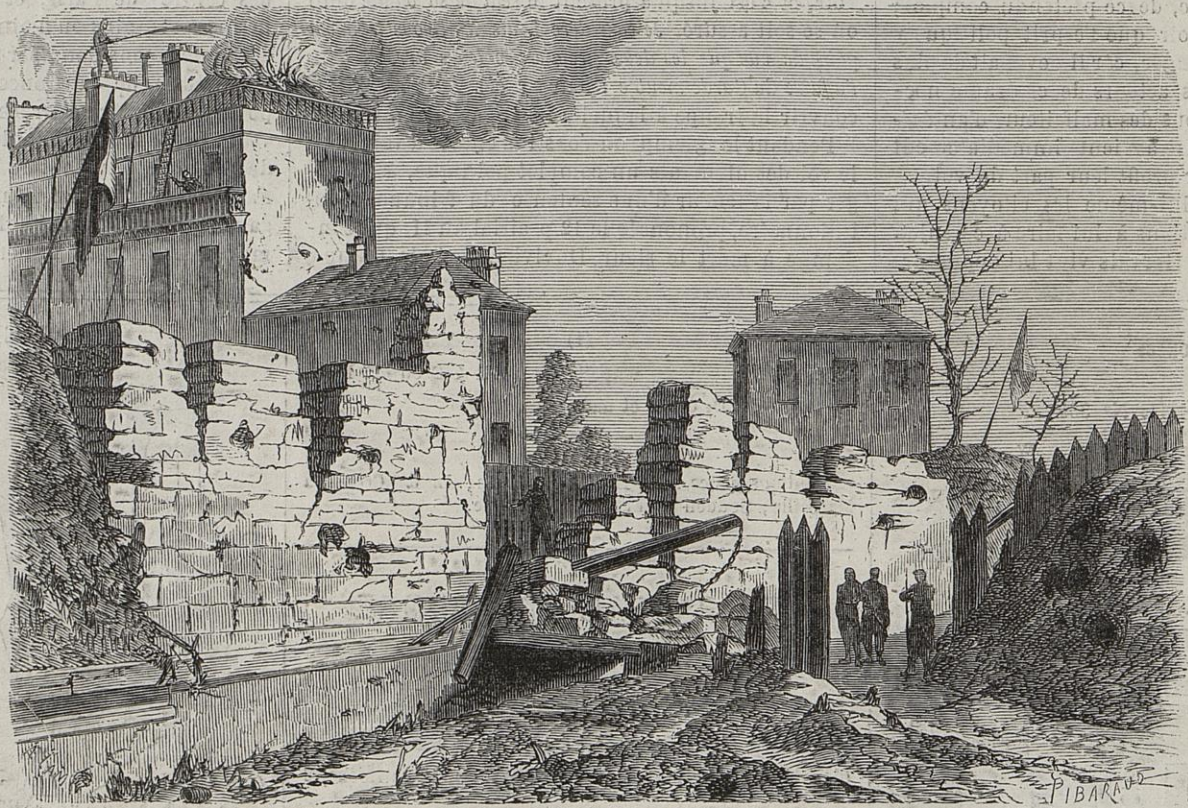
Des ouvrages assez considérables sont dressés sur les grandes voies, en arrière du rempart, à la porte d'Asnières et aussi en avant de la porte de Clichy.

A Montmartre, les barricades sont d'aspect différent; elles regardent l'intérieur de la place, au lieu d'être tournées vers l'extérieur.

A Belleville, elles ont la même disposition.

Au sud, les travaux de défense, dans l'intérieur de l'enceinte, sont aussi considérables. Ils consistent surtout en d'énormes cavaliers posés sur des bastions et destinés à dominer les forts pour les cas où ils seraient occupés par l'assaillant.

Il y a aussi des barricades de ce côté, notamment celle qui se trouve à Montrouge sur la place d'Issy; elle est incontestablement la mieux faite de celles qui sont dans Paris.



Etat des ponts-levis de la porte Maillot et du château de l'Étoile, dans la matinée du 23 avril.

que coup en mille éclats funestes pour les hommes qu'ils abriteraient.

La place Vendôme n'est plus qu'une forteresse, une caserne, un bivouac, hélas! même une cantine! Qui se serait jamais douté que quarante fourneaux en plein vent y seraient un jour mis en activité « fricotant, » — c'est le langage de l'époque, — du matin au soir et du soir au matin, des pommes de terre frites, du riz, des légumes secs, du bœuf, du mouton, même de la morue et des harengs.

De tous les côtés s'élèvent des pyramides de pains, hautes comme les barricades. Sur les trot-